

**CONGO**

Les tenants du oui vont vers la victoire

Page B 5



**CHANSON**

L'œuvre de Joe Dassin revivra au Capitole

Page B 8



# ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

## Indépendant (bis)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a donné peu de détails sur les ententes conclues vendredi avec trois grands assureurs. Tout au plus se réjouit-on d'exercer une pression sur les grands manufacturiers de produits financiers pour qu'ils fassent preuve de transparence dans leur relation avec les cabinets. On met l'accent sur la divulgation en rappelant à mots couverts qu'en vertu de ce code de déontologie, en cas de contestation, il revient au conseiller se disant indépendant de prouver qu'il a agi dans le meilleur intérêt de son client.

L'AMF n'a pas voulu donner plus de détails sur les ententes annoncées vendredi dernier. Cela s'est passé entre le contentieux de l'organisme de réglementation et celui des assureurs visés, s'est-on contenté de dire. Quant à la somme combinée de 1,85 million que doivent verser les trois assureurs visés, il appert qu'elle sert à couvrir les frais de l'enquête. Une première, qui n'aurait rien de punitif. «Il ne s'agit pas d'amende ou de pénalité. Mais nous voulions mettre plus de pression», a commenté le porte-parole de l'AMF, Bon.



Gérard Bérubé

Les ententes concernent Gestion SFL, filiale de Desjardins Sécurité financière, AXA Canada et Equisure Financial Network, qui compte ING Canada dans son actionariat. Elles viennent clore l'enquête amorcée en novembre 2004 dans le premier cas, en

mars dernier dans les deux autres. Des enquêtes au cours desquelles l'AMF n'a décelé aucun acte frauduleux de la part des cabinets membres ou représentés, ni identifié aucun élément comme quoi les clients de ces cabinets auraient été lésés ou auraient subi des dommages.

Des enquêtes qui, au demeurant, ont permis de détecter des lacunes en matière de divulgation des liens d'affaires entre les assureurs et les cabinets. Donc, place à la transparence et à la divulgation. Pour ce faire, on a retenu des balises pour les assureurs de dommages qui devraient devenir normes au début de 2006. Pour l'assurance de personnes, et même si Gestion SFL est devenue vendredi dernier un premier cas de transparence imposée, la réflexion se poursuit. D'ailleurs, dans ce segment, la relation incertaine entre assureur et conseillers se disant indépendants ne semble pas aussi inquiétante, avait déjà conclu l'AMF.

La problématique est bien circonscrite. Il peut y avoir problème lorsque l'intermédiaire s'affiche comme indépendant mais qu'une portion importante de son revenu vient d'une seule institution financière. On doit également se questionner sur le mode de rémunération et l'indépendance véritable du conseiller, une relation normalisée depuis près de dix ans maintenant dans l'industrie des fonds d'investissement mais dont la réflexion échappe encore à l'univers de l'assurance.

Rappelons l'enjeu principal. Il y a ces incitations prenant la forme de rémunération indirecte, de concours et de primes ou cadeaux de type voyage. Et cette structure de commissionnement, qui comprend des bonis liés à la performance ou au volume, et des surcommissions rattachées aux produits que le manufacturier veut promouvoir.

D'autres pratiques commerciales pouvant entraîner des problèmes d'éthique viennent des transferts en bloc d'un volume d'affaires moyennant une rémunération élevée, des commissions conditionnelles et des surcommissions. Sur ces derniers points, l'AMF entend établir des lignes directrices «concernant les conditions et le processus qui doivent être respectés lors de transferts en bloc de plusieurs assurés d'un assureur à un autre». Sans autres détails pour l'instant.

S'il existe d'autres types de liens d'affaires, tels un lien de propriété ou un prêt, les courtiers devront également les divulguer. Ici, on rejette d'emblée des propositions déjà évoquées suggérant d'aller aussi loin dans la définition de l'indépendance que d'exclure les assureurs de l'actionariat, ou encore d'exiger que les prêts soient contractés uniquement auprès de banques ou de caisses, sans endossement de l'assureur.

Tout cela pour tenter de dissiper le doute quant à l'indépendance réelle de l'intermédiaire. Dit autrement, c'est vouloir éviter qu'un courtier s'affiche indépendant en étant, dans les faits, un vendeur captif de produits maison. Une confusion qui permet de se demander si le produit recommandé est celui qui répond le plus fidèlement possible aux besoins du client.

En somme, il y a la réalité liée aux préoccupations pécuniaires, légitimes, de conseillers œuvrant dans une industrie mature, dominée par des manufacturiers de produits soumis à des impératifs de produits. Une pression qui, pour les compagnies d'assurances, est d'autant plus vive que la concurrence est forte et que la démutualisation des grands assureurs a intensifié la pression sur la rentabilité et les résultats immédiats. Et il y a ce code de déontologie, qui impose aux conseillers d'agir dans le seul intérêt de leurs clients.

En résumé, dans la mesure où l'on reconnaît l'existence d'une concentration, ce qu'on tente de faire, c'est d'encadrer les pratiques commerciales qui favorisent cette concentration, a déjà résumé le p.-d.g. de l'AMF, Jean St-Gelais.

En clair, il revient au conseiller de faire les arbitrages entre les impératifs de son code de déontologie et sa rémunération. Et aux consommateurs, qui devraient disposer de l'éclairage requis, de faire leurs choix.



SOURCE BOMBARDIER AERONAUTIQUE

Une usine d'assemblage de Bombardier. D'après une étude réalisée par le CAMAQ, il faudra pourvoir d'ici un an 3666 postes chez les grands maîtres d'œuvre et équipementiers mais aussi dans les centaines de PME de l'industrie aéronautique.

## L'aéronautique cherche de la main-d'œuvre

KARINE FORTIN

Il manque tellement de travailleurs qualifiés dans le domaine de l'aéronautique au Québec que le démarrage du projet de série C de Bombardier pourrait s'avérer problématique, ont soutenu hier des membres du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ).

D'après une étude réalisée par l'organisme, il faudra pourvoir d'ici un an 3666 postes chez les grands maîtres d'œuvre et équipementiers mais aussi dans les centaines de PME de l'industrie. Quelque 1900 de ces emplois sont déjà disponibles et ne trouvent pas preneurs, a insisté le directeur général, Serge Tremblay.

De l'avis de plusieurs entrepreneurs réunis à Montréal hier, le début de la production d'un nouvel appareil chez Bombardier viendrait compliquer la situation pour les plus petits sous-traitants qui n'ont pas les moyens de verser les mêmes salaires qu'une multinationale. Le projet, qui est toujours à l'étude, devrait entraîner la création de quelque 5000 emplois en quelques années. «On souhaite évidemment que ça débouche, mais ça va nous donner des maux de tête», a résumé le vice-président au développement des affaires de Mécachrome Canada, Gilles Demers.

Parmi les travailleurs les plus recherchés par les entreprises figurent les machinistes et monteurs, les techniciens, mécaniciens d'aéronefs et concepteurs-

dessinateurs, de même que les ingénieurs en aérospatiale, en production automatisée et en génie électrique, entre autres. «On parle d'emplois très bien rémunérés», a insisté M. Tremblay. Selon lui, un monteur possédant un diplôme d'études professionnelles (DEP) et environ quatre ans d'expérience peut gagner jusqu'à 60 000 \$ par an.

Mais même à ce tarif, les candidats sont rares. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les gens semblent croire que l'industrie vivote. Résultat: les établissements spécialisés qui tournaient à plein régime il y a cinq ans sont aujourd'hui à peu près vides. L'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal

VOIR PAGE B 3: EMPLOI



REINHARD KRAUSE REUTERS

Une ouvrière du textile en Chine. L'industrie québécoise du vêtement et du textile a été particulièrement touchée par la vive concurrence provenant de la Chine et d'autres pays asiatiques.

## Bilan passable pour l'industrie manufacturière

Le PIB québécois a progressé de 0,8 % au troisième trimestre

Le secteur manufacturier québécois affiche un bilan passable pour 2005, alors que la valeur de ses expéditions a crû à un rythme moindre qu'en 2004 et que le nombre d'emplois a diminué.

Selon des données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), rendues publiques hier, la valeur des expéditions manufacturières pour 2005 s'est établie à 144,8 milliards, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est inférieure à celle de 6,5 % qui avait été enregistrée en 2004.

Le nombre d'emplois manufacturiers (équivalents à temps plein) pour 2005 est estimé à 541 563, en baisse de 1 % ou de 4522 emplois par rapport à 2004. L'année précédente avait également été marquée par une perte nette d'emplois, celle-ci étant alors de moindre ampleur, soit 0,2 %.

Les données de l'ISQ révèlent que l'industrie du vêtement et du textile a été particulièrement touchée par la vive concurrence provenant de la Chine et d'autres pays asiatiques. La

valeur des expéditions a ainsi chuté de 13,4 % dans les vêtements et de 6,3 % dans le textile. De même, les pertes d'emplois les plus importantes ont été enregistrées dans le vêtement (5382 emplois en moins, un recul de 11,2 %).

Les sous-secteurs des produits du cuir et du bois ont également été durement éprouvés en 2005. L'industrie du cuir a ainsi subi un recul de 16,2 % de la valeur de ses expéditions, accompagné d'une perte de 473 emplois ou 10,5 %. Quant à l'industrie des produits du bois, la valeur de ses expéditions a chuté de 14,6 %, alors que le nombre d'emplois a reculé de 633 ou 1,6 %.

En contrepartie, des sous-secteurs ont enregistré des gains sensibles en termes d'emplois, tels que le matériel de transport (1325 emplois et 3,2 %), le matériel et les composants électriques (624 emplois et 4,3 %), les produits informatiques et électroniques (512 emplois et 2 %) ainsi que la première transformation des métaux (418 emplois et 1,8 %).

VOIR PAGE B 3: BILAN

## Loto-Québec investit en France

MARIO SIMARD

Loto-Québec investit 80 millions pour une participation minoritaire dans Moliflor, un groupe qui possède et exploite 20 casinos en France, dans l'espoir d'accroître ses profits dans un contexte de plafonnement de son marché au Québec.

La société d'Etat a fait savoir hier en fin de journée qu'elle devient partenaire de la société européenne d'investissement Bridgepoint Capital ainsi que de l'équipe de dirigeants de Moliflor, qui ont fait l'acquisition de l'entreprise le mois dernier.

La direction de Loto-Québec a précisé que la transaction a été approuvée par le gouvernement du Québec et qu'il ne manque plus que l'aval des autorités françaises en matière d'investissement étranger, de concurrence et de réglementation des jeux de hasard.

La participation de Loto-Québec doit s'établir à 35 %, alors que Bridgepoint Capital sera l'actionnaire principal avec 55 %. L'équipe de direction de Moliflor aura la part restante de 10 %. Moliflor est le troisième exploitant de casinos en France, avec une part de marché estimée à 9,3 % en 2004. Ce marché est dominé par les groupes Barrière (32 établissements, 31,1 % du marché) et Par-touche (46 établissements, 27,1 % du marché).

«Notre investissement en France arrive au moment où nos revenus au Québec plafonnent», a déclaré le p.-d.g. de Loto-Québec, Alain Cousineau. «C'est une excellente occasion d'affaires qu'il ne faut pas rater, d'autant plus que Moliflor est un groupe très bien géré qui dégage de bonnes marges bénéficiaires», a-t-il ajouté.

Pour son dernier exercice, qui a pris fin le 31 mars, Loto-Québec a réalisé une croissance de 4,7 % de ses revenus, qui ont atteint 3,9 milliards, dont 751 millions provenaient du secteur des casinos. M. Cousineau disait alors s'inquiéter d'une baisse de la fréquentation aux casinos de Montréal et de Gatineau, attribuable selon lui à la très forte concurrence qui prévaut maintenant en Amérique du Nord.

«Notre participation dans Moliflor nous permettra de poursuivre notre croissance tout en entraînant d'intéressantes retombées économiques pour le Québec, notamment pour des fournisseurs de services professionnels», a précisé M. Cousineau.

VOIR PAGE B 3: CASINO

LE MARCHÉ BOURSIER

Table A: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and other metrics.

Table B: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and other metrics.

Table C: Stock market data for various companies including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and other metrics.

TORONTO NEW YORK section containing financial news, exchange rates, and market analysis. Includes 'LES COTES', 'LES DEVICES', and 'LES PLUS ACTIFS DE TORONTO'.

TORONTO NEW YORK

LES COTES
TORONTO NEW YORK
TSX 11 247,25 +66,62
Dow Jones 10 833,73 +28,18
DOLLAR OR
1\$ canadien +0,39 à New York
85,63 çus 493,00 \$us -1,60

LES DEVICES

Table of exchange rates for various countries including Argentina, Australie, Brésil, etc.

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Table listing top performing stocks in Toronto such as BOMBARDIER B SV, NORTEL NETWORKS, etc.

LES PLUS ACTIFS DU CANADIEN VENTURE

Table listing top performing stocks in the Canadian Venture market.

INDICES QUÉBÉC

Table showing Quebec market indices for December 21, 2005, including IQ-30 and IQ-100.

www.Gourou.tv

Gourou.tv est une marque de commerce proposée de Wili-AM, INC. Wili-AM, INC. Est enregistré en tant que conseiller en valeurs d'essence restreint auprès de l'Autorité Financière du Québec.

INDICES QUÉBÉC

Table showing Quebec market indices for December 21, 2005, including IQ-30 and IQ-100.

INDICES QUÉBÉC

Table showing Quebec market indices for December 21, 2005, including IQ-30 and IQ-100.

# ÉCONOMIE

## Miller veut reprendre le contrôle de ses marques distribuées par Molson

Milwaukee — Miller Brewing Co. s'est adressée à la cour pour mettre fin à un contrat de licence signé avec Molson avant la fusion avec Coors qui permet toujours à Molson de vendre ses marques de bières au Canada.

Dans sa poursuite déposée devant une cour américaine de district fédéral hier, Miller soutient que la fusion entre Molson et Coors

réalisée plus tôt cette année permet à sa concurrente, Coors, d'avoir accès à ses secrets d'affaires. Miller dit entre autres que Coors bénéficie d'un avantage injuste en pouvant avoir accès à ses recettes, ses coûts de production et ses plans de mise en marché par l'entremise de l'entente signée en 1989 (et mise à jour en 2003) avec la montréalaise Molson.

En plus de demander l'annulation du contrat, Miller espère obtenir un montant non spécifié en guise de dédommagement.

Miller soutient qu'il a été impossible jusqu'à maintenant d'obtenir de Molson l'assurance que ses secrets ne seraient pas partagés avec Coors. La poursuite mentionne en outre que la fusion entre Molson et Coors a modifié de façon fonda-

mentale la conjoncture qui prévalait au moment où Miller et Molson ont signé leur contrat de licence.

Ce contrat donne à Molson le droit exclusif de vendre la Miller Lite au Canada, ainsi que d'autres marques de Miller, contre le versement de redevances. En raison de la fusion, dit la poursuite, Molson n'est plus motivée à vendre les marques de Miller au Canada

et Molson Coors peut se servir de son contrôle sur les marques pour empêcher Miller de lui faire concurrence de façon significative au Canada.

Un porte-parole de Miller, Pete Marino, a affirmé que son entreprise doit reprendre le contrôle de ses marques.

Associated Press

## EMPLOI

SUITE DE LA PAGE B 1

(EMAM) ne compte actuellement que 400 étudiants, comparative-ment à 1200 en 2000. Selon sa directrice, chaque finissant s'est fait offrir trois emplois l'automne dernier.

Certaines entreprises, comme Les Industries aéronautiques Symphony, de Trois-Rivières, ont pris les choses en main et entrepris de former elles-mêmes leur main-d'œuvre avec l'aide d'Emploi-Québec. La vice-présidente Administration, Martine Filiatreault, explique qu'elle a dû convaincre d'anciens mécaniciens d'automobile ou des électriciens d'apprendre les rudiments de l'aérospatiale.

Ailleurs, la pénurie est tellement grande que des compagnies se plaignent de devoir dire non à leurs clients. C'est le cas de Tecnickrome, une PME de l'est de Montréal qui fait la finition de composantes d'avions. «Nous sommes à refuser des contrats qui vont aller aux États-Unis et ailleurs et que nous aurons du mal à aller chercher», a souligné le président, Claude Gagliardi, lors d'un point de presse.

Même son de cloche chez Aero Mecachrome où le p.-d.g., Michel St-Denis, déplore la mauvaise perception qu'ont les gens de l'aérospatiale. «C'est dommage qu'on mesure la santé de l'industrie en ne se fiant qu'à Bombardier», a-t-il confié.

Après avoir atteint le creux qui a suivi les attentats terroristes du 11 septembre, l'industrie a en effet repris sa croissance et emploie désormais plus de personnes que jamais au Québec. Selon le CMAQ, l'industrie compte 42 509 employés, ce qui représente un travailleur québécois sur 20.

Presse canadienne

## Un pas vers la révocation de l'amendement Byrd

ÉRIC DESROSIERS

Le Congrès américain a fait un pas de plus hier vers la révocation du controversé amendement Byrd.

Approuvée de justesse au Sénat par 51 voix contre 50 grâce au vote prépondérant du vice-président Dick Cheney, la loi dans laquelle se trouve l'annulation de la mesure permettant au gouvernement américain de verser à ses propres producteurs les recettes des droits antidumping et compensatoires imposés à leurs concurrents étrangers a été renvoyée avec des modifications à la Chambre des représentants en vue de son adoption. L'abrogation de la mesure jugée illégale par l'Organisation mondiale du commerce semble dès à présent acquise, mais elle ne doit pas s'appliquer avant le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

«Nous accueillons avec satisfaction la décision des États-Unis, qui pourrait mener à l'abolition de l'amendement Byrd», a déclaré hier

le ministre canadien du Commerce, Jim Peterson, mais nous maintenons que Byrd doit être éliminé immédiatement. La règle de l'OMC est claire, la distribution d'argent en vertu de Byrd est illégale. Le monde entier continue d'observer attentivement.»

En vigueur depuis cinq ans, la mesure, à laquelle Robert Byrd, sénateur de la Virginie occidentale, a laissé son nom, a été contestée avec succès devant l'Organisation mondiale du commerce par de nombreux pays, dont le Canada. Ce dernier s'est vu accorder le droit de prélever, depuis le mois de mai, à titre de mesure de rétorsion, une surtaxe de 15 % sur divers produits importés des États-Unis totalisant 14 millions. Le camp canadien craint toutefois surtout que ses producteurs perdent au profit du lobby américain les cinq milliards versés depuis 2002 en droits de douane dans le conflit du bois d'œuvre.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## Omnitech remanie son conseil

FRANÇOIS DESJARDINS

Le Groupe-Conseil Omnitech, qui combine en un guichet unique des services d'ingénierie et informatiques, a considérablement refondu son conseil d'administration hier à l'occasion de l'assemblée des actionnaires pour le mouler davantage à son plan d'affaires.

L'entreprise de Québec, qui a multiplié les acquisitions au fil des ans, a porté de cinq à sept le nombre d'administrateurs qui siègent à son conseil. Six d'entre eux sont nouveaux car l'ancien conseil comptait des gens issus de Bio Angel, firme avec laquelle Omnitech avait fusionné pour s'inscrire en Bourse.

«C'était important d'ajouter des gens qui ont vision compatible avec la nôtre», a dit le président d'Omnitech, Claude Belley, en marge de l'assemblée. «Le conseil d'aujourd'hui est en quelque sorte provisoire. Les gens qui étaient là ont fait un excellent travail, mais l'entreprise a mûri et il faut passer à l'autre étape.»

Le nouveau conseil compte notamment Mario Bertrand, un ancien bras droit de Robert Bourassa, qui siège à plusieurs conseils, dont celui de Léger Marketing. Il a passé les 11 dernières années en Europe, où il a travaillé au sein de TéléSystème Mobile Interna-

tional, jadis propriété de l'entrepreneur Charles Sirois. M. Bertrand a indiqué hier qu'il souhaite apporter au conseil la «vision européenne» acquise là-bas. Parmi les autres membres figurent André Duquenne, cofondateur de l'Innovatech du Grand Montréal, Martin d'Amours, président d'Avenysys et ancien cadre chez Bell Canada, et Réal Bouchard, vice-président à l'exploitation chez Omnitech.

Omnitech a procédé à une vingtaine d'acquisitions depuis sa fondation, en 2001, y compris en Europe. Le temps est venu de bâtir des «assises solides», a dit M. Belley. «À partir de la mi-septembre, on a arrêté le plan d'acquisitions et on a procédé à un plan de restructuration des unités d'affaires. On a réduit pour environ 2,5 millions [au chapitre des dépenses], ce qui est quand même important.»

Les revenus ont atteint 12,1 millions au cours du dernier exercice. En se basant sur un chiffre d'affaires de 4,9 millions au premier trimestre — alimenté par de récentes acquisitions — et sur la croissance naturelle qui se produira au fil du temps, l'entreprise prévoit des revenus avoisinant 25 millions cette année. L'entreprise fera d'autres acquisitions mais doit d'abord trouver du financement adéquat, a dit M. Belley.

Le Devoir

## EN BREF

### Croissance de 4,1% aux États-Unis

Washington — La croissance de l'économie américaine a été revue en légère baisse au troisième trimestre, tandis que les prix ont monté un peu plus que prévu, toutefois le rythme de la croissance reste le plus élevé depuis le premier trimestre 2004. Le taux de croissance annuel du PIB a été de 4,1 % au troisième trimestre, suivant la statistique définitive publiée hier par le département du Commerce. Un mois plus tôt, le département annonçait une croissance de 4,3 %. Le taux de croissance reste toutefois le meilleur depuis celui de 4,3 % de la période janvier-mars 2004. — Reuters

### Alcan investira au Brésil

Alcan investira 129 millions \$US dans l'agrandissement de la raffinerie de São Louis, au Brésil, dont elle possède 10 % par l'entremise du consortium Alumar. Les travaux permettront d'accroître la capacité de l'usine de 2,1 millions de tonnes par an, pour la porter à 3,5 millions à partir de 2008. Alcan obtiendra 210 000 tonnes. Le reste sera partagé entre les autres membres d'Alumar: Alcoa (54 %) et BHP Billiton (36 %). La présidente du groupe Alumine et bauxite d'Alcan, Jocelyne Côté, a expliqué que cet investissement s'inscrit dans la stratégie d'Alcan de maximisation de la valeur, qui prévoit une augmentation des revenus grâce à l'expansion d'actifs profitant d'économies d'échelle et de faibles coûts. — PC



Les ventes du secteur de l'automobile ont affiché un gain de 2,1 % en octobre.

## L'automobile fait rebondir les ventes au détail

Ottawa — La vigueur du secteur de l'automobile a fait rebondir les ventes au détail à un niveau élevé au mois d'octobre après deux mois de stagnation.

Statistique Canada a indiqué hier que les ventes au détail (ajustées pour tenir compte de l'effet des saisons) ont progressé de 0,6 % entre septembre et octobre pour se fixer à 31 milliards. En excluant les ventes des concessionnaires d'automobiles neuves, de véhicules d'occasion, de véhicules de plaisance et de pièces, les ventes au détail au Canada ont chuté de 0,3 % en octobre.

Les ventes du secteur de l'automobile ont affiché un gain de 2,1 % au cours de la période.

L'agence fédérale soutient toutefois que les dépenses des consommateurs dans les secteurs du commerce de détail non liés à l'automobile sont de-

meurées élevées et que la baisse d'octobre n'a été que la deuxième depuis le début de l'année.

Le total des ventes au détail en octobre a en fait atteint son troisième niveau le plus élevé depuis que Statistique Canada a commencé à compiler des données sur ce secteur d'activité. Le niveau record de 31,2 milliards en ventes mensuelles a été atteint en juillet dernier.

Terre-Neuve-et-Labrador est la province qui a affiché la plus forte hausse des ventes au détail en octobre par rapport à septembre. La Saskatchewan arrive à l'autre extrémité de la liste avec un recul de 0,6 %. Au Québec, les ventes au détail ont augmenté de 0,4 %. En Ontario, la hausse est de 1 %.

Presse canadienne

## Patience à Tremblant

Le syndicat des 1500 employés en grève à la station Mont-Tremblant attendait toujours une nouvelle offre patronale au moment de mettre sous presse hier soir, se disant incapable d'évaluer les chances d'un règlement d'ici la fin de semaine.

«C'est peut-être bon signe, car ça veut dire que la partie patronale travaille sérieusement», a dit le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie. Les syn-

diqués de la station d'Intrawest réclamaient au départ une hausse salariale de 15 % sur trois ans et la création d'un régime de retraite. Certaines demandes de la plateforme auraient été «reprécisées».

Le syndicat affirme qu'un préposé aux chambres gagne 13,90 \$ l'heure, deux dollars de moins que dans des établissements de Montréal. Les patrouilleurs gagnent 16,89 \$, comparativement à 17 \$ au mont Sainte-Anne. Les

préposés à la billetterie sont toutefois légèrement mieux rémunérés à Tremblant.

La négociation à Tremblant s'inscrit dans les pourparlers du secteur de l'hôtellerie qui ont lieu depuis l'été. La direction a de nouveau affirmé hier que 83 % des employés ne sont «pas liés à l'hôtellerie».

Hier, 34 des 94 pistes étaient ouvertes.

Le Devoir

## AUTOMOBILE

### La suprématie de GM est menacée par Toyota

JOE SZCZESNY

Detroit — Les difficultés de General Motors ne cessent de s'accumuler avec une chute du cours de son action, le risque de se voir ravir la place de numéro mondial par Toyota et la décision de l'investisseur Kirk Kerkerian de réduire sa part dans son capital.

Le titre GM a perdu quelque 9 % depuis lundi. Il accusait encore un plongeon de près de 51 % en un an.

Empêtré dans des difficultés financières, GM est affaibli par un repli de ses parts de marché qui l'oblige à réduire ses capacités de production. Voir le numéro un japonais Toyota lui ravir la place de leader mondial n'est plus qu'une question de temps, en concluent les analystes.

Toyota a indiqué mardi qu'il prévoyait de produire 9,06 millions de véhicules en 2006, soit une hausse de 10 % sur un an mais surtout quasiment autant que le nombre de véhicules que GM espère produire en 2005 (9,08 millions contre 9,098 en 2004).

«Toyota va rattraper GM l'année prochaine en continuant tout simplement à croître au même rythme», prédit Yasuhiro Matsumoto, analyste de BNP Paribas. Il souligne d'ailleurs que le constructeur japonais «publie toujours des

chiffres prudents pour être sûr d'atteindre les objectifs qu'il se fixe».

«Je ne concède rien à personne», a répondu le p.-d.g. de GM, Richard Wagoner, après la publication des chiffres du japonais.

«Il ne s'agit pas d'un jeu à deux équipes», a-t-il souligné dans un communiqué pour décrire l'intensité de la concurrence dans le secteur. «C'est comme si toutes les équipes du championnat étaient sur le terrain et qu'il y avait plus d'un ballon, et donc nous ne nous concentrons pas sur un seul concurrent.»

M. Wagoner a ainsi souligné que son groupe se concentrait sur «les marchés à fort potentiel, comme la Chine ou le Brésil», où GM «remporte un grand succès».

Le constructeur a annoncé en novembre la fermeture de plusieurs de ses sites d'Amérique du Nord et la suppression d'un total de 30 000 emplois. Il prévoit de réduire de 15 milliards \$US les prestations santé de ses employés salariés et retraités.

Mais pour Peter Morici, professeur d'économie de l'entreprise à l'université du Maryland, «aucune de ces mesures ne pourra résoudre les problèmes systémiques de GM ou enrayer son déclin de long terme».

### Décote

Les analystes de l'agence de notation financière Standard and Poor's (SP), qui ont encore dégra-

dé la semaine dernière la note de GM, pourtant déjà dans la catégorie des titres à haut risque (junk bonds), à B contre BB- avant, sont aussi pessimistes.

Le groupe devrait selon eux perdre cinq milliards \$US dans sa seule branche Amérique du Nord, et pourrait finir par se mettre en faillite si les tendances actuelles perdurent.

Si cela ne devrait pas arriver dans un avenir proche, selon SP, l'hypothèse est tout de même d'autant plus présente dans les esprits que l'équipementier Delphi, ancienne filiale et fournisseur de GM, est en faillite depuis l'automne et que plane un risque de grève.

Dans ce contexte, les analystes relativisaient hier l'annonce de la vente de quelque 12 millions d'actions GM par la société d'investissement Tracinda, détenue par le milliardaire octogénaire Kirk Kerkerian.

Sa part est retombée à 7,8 % du capital de GM, après être progressivement montée jusqu'à 9,9 % durant l'été. Cela avait alimenté les spéculations sur les intentions de cet habitué des coups financiers, qui discutait depuis plusieurs semaines avec GM d'une possible entrée d'un représentant de Tracinda au conseil d'administration du constructeur.

Agence France-Presse

## CASINO

SUITE DE LA PAGE B 1

Il a de plus souligné que l'investissement dans Moliflor, qui sera financé par emprunt, «n'affectera en rien la dette du gouvernement et permettra d'accroître les bénéfices de Loto-Québec».

Le chiffre d'affaires de Moliflor s'est établi à 260 millions d'euros en 2004, soit environ 360 millions dollars. L'entreprise compte quelque 1400 employés.

Loto-Québec a précisé que l'accord conclu avec Bridgepoint ne se limite pas qu'à un investissement de la part de la société d'État, puisqu'il prévoit une «collaboration opérationnelle [...] pour des services d'expertise professionnelle».

Bridgepoint et Loto-Québec devraient occuper chacun trois sièges au conseil d'administration de Moliflor, qui en comptera huit. Deux autres administrateurs proviendront de l'extérieur.

Le président du conseil sera désigné par Bridgepoint.

Presse canadienne

## BILAN

SUITE DE LA PAGE B 1

D'autre part, l'ISQ a fait savoir que le PIB du Québec pour le troisième trimestre a progressé de 0,8 % par rapport à la période de trois mois précédente, soit un rythme supérieur aux hausses de 0,6 et de 0,5 % qui avaient été enregistrées lors des deux premiers trimestres 2005. Pour l'ensemble des trois premiers trimestres 2005, l'économie québécoise affiche une croissance de 2 %, inférieure à la performance de 2,4 % pour toute l'année 2004.

Selon l'ISQ, la progression de l'économie pendant le troisième trimestre est due en bonne partie à une amélioration du solde du commerce extérieur, alors que la demande intérieure est demeurée peu vigoureuse, avec une faible progression de 0,3 %.

Les économistes du Mouvement Desjardins ont d'ailleurs souligné hier que l'analyse détaillée de la performance québécoise révèle des faiblesses importantes. «Les ménages, qui ont été le principal pilier de la croissance économique des trimestres précédents, commencent à s'essouffler», estiment les analystes de Desjardins. La création d'emplois moins soutenue en 2005 en raison des nombreuses mises à pied dans le secteur manufacturier est sans doute derrière ce manque de vitalité.

Quant à l'amélioration du solde du commerce extérieur, les économistes de Desjardins n'y voient qu'un «mirage» puisqu'elle est attribuable au recul des importations.

«L'économie du Québec repose encore sur des bases fragiles et la modeste croissance annuelle de 2 %, pour les trois premiers trimestres, nous ramène à la réalité», écrit Desjardins dans son bulletin d'analyse.

Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS Avis est donné que le conseil de la ville, à son assemblée du 19 décembre 2005, a adopté les règlements suivants :

- 05-090 Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux conseils d'arrondissement
05-091 Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux conseils d'arrondissement
05-092 Règlement du conseil de la ville sur la subdélégation de l'élimination et de la valorisation des matières résiduelles aux conseils d'arrondissement

Montréal, le 22 décembre 2005 La greffière de la Ville, M<sup>me</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 19 décembre 2005, a adopté les règlements suivants :

- RCG 05-001 Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de certains pouvoirs relatifs au réseau de voirie artérielle aux municipalités liées
RCG 05-002 Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées
RCG 05-003 Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'élimination et de la valorisation des matières résiduelles aux municipalités liées

Montréal, le 22 décembre 2005 La greffière de la Ville, M<sup>me</sup> Jacqueline Leduc

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC 505-22104239-044 LOCATION PARK AVENUE PARTIE DEMANDERESSE 9134-3749 QUÉBEC INC. Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Avis donné que suite au décès de GILLES BESNER, du Foyer Dorval, 225 de la Présentation Dorval, Qc, H9S 3J7, le 21 décembre 2005, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, le 19 décembre 2005, devant Me Emile Descaire, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, ou cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Avis donné que suite au décès de GILLES BESNER, du Foyer Dorval, 225 de la Présentation Dorval, Qc, H9S 3J7, le 21 décembre 2005, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, le 19 décembre 2005, devant Me Emile Descaire, Notaire, 3374, Notre-Dame, Lachine, Québec, H8T 1W7, ou cet inventaire peut être consulté, en conformité avec la loi.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, PRENEZ AVIS qu'un inventaire des biens de ANITA LESSARD, en son vivant, retraitée, décédée à Montréal, le 18 septembre 2005, a été reçu devant Me Michel LEBLANC, Notaire et peut être consulté à l'étude dudit notaire, au 1350 rue Royale, bureau 1000, Trois-Rivières, Province de Québec, G9A 4J4.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS est donné que l'inventaire des biens de feu Yvette BAILLARGEON, en son vivant domiciliée au 759 rue Gordon, (Verdun), Montréal, Québec, H4G 2R7 et décédée à Montréal, le dix octobre deux mille quatre (10 octobre 2004), a été fait par les liquidateurs, Odette BLAIS, Yvon BLAIS et Lucie BLAIS, peut être consulté à l'étude de Me Michèle TREMBLAY, notaire 5035, rue de Verdun, Suite 3000 Arrondissement Verdun Montréal, Québec, H4G 1N5

CONSTRUCTIONS UNIFORME INC. Partie défenderesse ASSIGNATION (1) ORDRE est donné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, à la salle 1, 120 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-009790-990 SOUS MINISTRE DU REVENU DU MAX FLEURENTIN Partie défenderesse CIBC MELLOW TRUST COMPANY Terme partie AVIS DE VENTE JURIDIQUE PRENEZ AVIS que le 24/01/2006 à 10:00 au PARQUET DE LA BOURSE DE TORONTO seront vendus par l'intermédiaire de la firme de courtage Canacard capital Inc le tout selon les usages de la Bourse. CERTIFICAT D'ACIONS #C253073 FINANCIERE MANUVIE, 151 ACTIONS. CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, ce 20 Décembre 2005. JACQUES PHILIPPE, huissier de justice. Philippe Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450) 491-7575, Fax: (450)491-3418.

AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS Dans l'affaire de la faillite de BIGKNOWLEDGE ENTERPRISES INC., personne morale dûment constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 300, rue St-Jacques ouest, bureau 111, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2Y 1P5.

AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS Dans l'affaire de la faillite de Bigknowledge Enterprises Inc. est survenue le 5 décembre 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 janvier 2006 à 13 h 30 au bureau du séquestre officiel, au 5, Place Ville Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Qc). Daté le 22 décembre 2005, à Montréal. ERNST & YOUNG INC., SYNDIC Pierre Laporte, CA, CIPR Responsable de l'actif. 1, Place Ville-Marie, bureau 2400 Montréal (Québec) H3B 3M9 Téléphone : (514) 875-6060 Télécopieur : (514) 395-4933

AVIS PUBLICS

TOMBÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 26 et 27 décembre 2005 ainsi que les 2 et 3 janvier 2006. Nos bureaux seront fermés ces mêmes jours.

RÉSERVATIONS ET MATÉRIEL

Publications des samedis 24 déc. et 31 déc. : les jeudis précédents avant 12h00 Publications des mercredis 28 déc. et 04 janv. : les jeudis précédents avant 16h00 Publications des jeudis 29 déc. et 05 janv. : les vendredis précédents avant 11h00 Publication des vendredis 30 déc. et 06 janv. : les mercredis précédents avant 16h00

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Avis est par les présentes donné par Christian Robert, en sa qualité de liquidateur d'la succession de feu Denise Teasdale, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Me Micheline Ouellette, notaire, 4201 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

ALIÉNATION DE BIENS AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours de novembre et décembre 2005 :

Vente à la Société en commandite Résidence Le Saint-Léonard, d'un terrain d'une superficie de 46 060 pi<sup>2</sup>, situé au 5650, rue du Hautbois dans l'arrondissement de Saint-Léonard, constitué du lot 1 124 236 du cadastre du Québec, pour la somme de 1 \$;

Vente à St-Luc-Habitation inc., d'un terrain d'une superficie de 9 754, m<sup>2</sup>, situé entre le boulevard Perras et l'avenue Louis-Lumière, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est, constitué des lots 3 216 537 à 3 216 577 du cadastre du Québec, pour la somme de 423 132,86 \$;

Vente à Gestions Varekai inc., d'un terrain d'une superficie de 165 864,37 pi<sup>2</sup>, situé sur le boulevard des Sciences, dans l'arrondissement d'Anjou, constitué du lot 3 167 776 du cadastre du Québec, pour la somme de 522 739,07 \$;

Vente à Francine Marion et Jacques Lachance, d'un terrain d'une superficie de 225,3 m<sup>2</sup>, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constitué du lot 1 433 760 du cadastre du Québec, pour la somme de 1 \$.

Montréal, le 22 décembre 2005 La greffière, M<sup>me</sup> Jacqueline Leduc

FAITES UN DON... POUR AIDER CEUX QUI AIDENT

La Fondation Baluchon Alzheimer aide les familles ayant un membre atteint de la maladie d'Alzheimer. Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée. Renseignements : (514) 762-2667

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LAVAL

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier, que la Ville de Laval entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) afin de devenir propriétaire des rues ou de toute partie de celles-ci plus amplement décrites dans les descriptions sommaires contenues au présent avis.

- Le texte de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes se lit comme suit : « 422. Propriété des rues, ruelles. — Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes : 1° Approbation de description. — Le Conseil approuve par résolutions une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article ; 2° Comment la description est faite. — Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et le plan de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (chapitre C-1); 3° Dépôt. — Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur géomètre, doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité et au bureau de la publicité des droits; 4° Avis. — Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant sur le territoire de la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant : a) le texte intégral du présent article; b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées; c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Prescription - Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds des dites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

Exception - La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. »

DESCRIPTION DES RUES ET RUELLLES CONCERNÉES

La description des rues et ruelles concernées est, d'après ladite description approuvée, constituée de mille cent soixante-quinze (1 575) lots du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval, situés en la Ville de Laval, connus et désignés comme étant les lots suivants :

Table listing 1575 lots with their respective lot numbers and descriptions.

DÉCLARATION DES FORMALITÉS PRÉVUES AUX PARAGRAPHES 1° ET 2°

Avis est également donné que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, ont été accomplies. À sa séance régulière du 3 octobre 2005, le Conseil municipal a adopté la résolution 2005-742 approuvant une description des rues ou parties de rues pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir de cet article 422. Cette description a été faite par M. Benoit Jodoin, arpenteur géomètre sous le numéro 16 787 de ses minutes.

Une copie de cette description vidimée est déposée au bureau du Greffier de Ville de Laval, au 1, Place du Souvenir, Laval, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance, de même qu'au Bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Laval sous le numéro 12 754 449.

La Ville de Laval n'a prélevé aucune taxe sur les lots précités au cours des dix années précédentes.

Le présent avis est donné dans le journal local « Le Devoir » ainsi que dans la Gazette officielle du Québec, partie I, conformément à l'article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Laval, 22 décembre 2005 Le Greffier, M<sup>me</sup> Guy Collard

# LE MONDE

## Saddam dit avoir été torturé

Deux témoins sont venus raconter au procès de l'ex-dictateur les sévices qu'ils ont subis à Doujaïl

Bagdad — Après avoir entendu des témoins accuser son régime de torture à la reprise de son procès pour crimes contre l'humanité à Bagdad, Saddam Hussein a affirmé hier avoir été maltraité en détention.

«J'ai été frappé par les Américains et torturé», a-t-il dit devant le Tribunal spécial irakien. «J'ai été battu sur toute la surface de mon corps et j'en porte les stigmates.» Un responsable américain qui suit les audiences du Tribunal spécial irakien a rejeté les accusations de l'ancien dictateur.

Impassible depuis le début de l'audience, il a fait cette déclaration, dans une intervention en fin de journée, émaillée d'appels à la fierté nationale alors qu'il devait répondre du massacre de villageois chiïtes de Doujaïl.

La sixième audience a été consacrée aux dépositions de trois témoins, qui ont raconté la répression qui s'est abattue sur Doujaïl après une attaque contre le convoi de Saddam Hussein en 1982. Tous trois ont affirmé avoir été torturés, parfois même en présence de Barzan al-Tikriti, le demi-frère de Saddam Hussein et un de ses sept coaccusés dans l'affaire de Doujaïl.

D'abord attentif, Saddam Hussein, en chemise claire et costume gris foncé sans cravate, s'est ensuite plongé dans ses notes. Les cheveux impeccablement peignés, il portait sa barbe poivre et sel bien taillée. S'étant fait refuser une interruption de séance pour prier, il s'est tourné en direction de La Mecque et a prié, assis dans son fauteuil du box des accusés.

Saddam Hussein a une nouvel-

le fois rejeté l'autorité du Haut Tribunal pénal irakien et qualifié les insurgés d'«hommes braves qui s'attaquent à eux [les Américains] et qui les tuent; c'est un honneur que d'être fier d'eux».

«Je ne peux pas décrire les tortures que nous avons subies. On emmenait l'un de nous debout et il était ramené dans une couverture, dégoutinant de sang», a expliqué le premier témoin, Ali Hassan Mohammed al-Haidari, qui avait 14 ans à l'époque, en évoquant des séances d'interrogatoires dans les locaux de la sécurité de Bagdad.

Un deuxième témoin, parlant derrière un rideau et dont la voix était altérée artificiellement, a indiqué avoir été torturé à l'électricité après avoir identifié deux de ses fils, tués dans la répression. «Barzan était là, assis sur une chaise en train de manger des raisins», a dit ce témoin de Doujaïl.

«Ils ont attaché des pinces à mes pouces, à mes orteils et à mes parties intimes et ils m'ont torturé à l'électricité jusqu'à ce que de la bave sorte de ma bouche», a détaillé le troisième témoin, un ancien militaire, qui s'exprimait également de manière anonyme.

Saddam Hussein a riposté en déclarant d'abord avoir été battu et torturé peu après sa capture par l'armée américaine, en décembre 2003. Puis, l'air soudain contrit, il a dit que les responsables présumés des tortures dénoncées devaient être sanctionnés.

Saddam Hussein et ses sept coaccusés — dont Barzan — sont jugés depuis le 19 octobre.

Par ailleurs, plusieurs partis sunnites et les chiïtes laïques de la Liste



BOB STRONG/REUTERS

Saddam Hussein a voulu s'adresser au juge hier lors de son procès.

nationale irakienne, battus aux élections législatives de la semaine dernière, ont formé hier un front uni pour exiger l'annulation du scrutin.

Un chef de file de la minorité sunnite proche des insurgés a par ailleurs mis en garde contre un regain de violence si la victoire des chiïtes de l'Alliance irakienne unifiée (AIU) est confirmée.

Les résultats définitifs des élections législatives de jeudi dernier, marquées par une très forte participation d'environ 70 %, n'ont pas

encore été proclamés, mais les premières tendances indiquent une victoire des chiïtes de l'AIU.

L'alliance de l'actuel premier ministre Ibrahim Djafaari a été formée avec la bénédiction du grand ayatollah Ali Sistani, plus haute autorité de la communauté chiïte du pays. Ses adversaires l'accusent d'être le pantin de la République islamique chiïte d'Iran.

Agence France-Presse et Reuters

### Référendum constitutionnel

## Le oui des Congolais

GUY TAILLEFER

Sauf revirement spectaculaire dans le décompte des votes, les tenants du oui s'acheminaient hier vers une victoire non équivoque au référendum constitutionnel de dimanche au Congo-Kinshasa, ouvrant la voie à l'organisation des premières élections démocratiques à s'y tenir depuis l'indépendance obtenue des Belges en 1960.

L'approbation de la Constitution constituait une étape fondamentale dans le délicat processus de transition appliqué dans ce pays grand comme l'Europe de l'Ouest, rendu exsangue par 32 ans de dictature mobutiste et près de cinq ans d'une guerre régionale (1998-2003) qui a coûté la vie à plus de trois millions de personnes, mortes dans les combats ou de famine et de maladie. Un non aurait fait capoter le processus, placé sous un attentif et coûteux parrainage international. Après dépouillement dans le tiers des 36 000 bureaux de vote, mardi soir, les Congolais avaient approuvé à plus de 78 % une nouvelle constitution à saveur fédéraliste qui prévoit limiter les prérogatives présidentielles, décentraliser considérablement les pouvoirs vers les provinces, renforcer le système judiciaire et... bannir le mariage homosexuel. Suivant les accords de paix de Pretoria, conclus en 2002, des élections législatives et présidentielle auront lieu en mars et avril prochains.

«Gare au triomphalisme», titre pourtant ce matin *Le Potentiel*, un journal de Kinshasa. Les risques de guerre civile existent toujours alors que, dans l'est du pays, où les crimes de guerre les plus incommensurables ont été commis, l'Ouganda et le Rwanda continuent de faire œuvre de nuisance malgré leur adhésion aux accords de paix. Dans la capitale, la cohésion du gouvernement transitoire intégrant depuis 2003 les deux principaux chefs de la rébellion en tant que vice-présidents ne tient guère qu'à un fil. «Pour le moment, les gros sa-

laire et les avantages en nature assurent leur adhésion aux projets du président Joseph Kabila», souligne *Le Courrier international*. L'enquête d'un autre quotidien local, *Le Phare*, a notamment révélé que tous les députés de l'Assemblée nationale congolaise avaient reçu du président 9000 \$US chacun en avance de fonds pour leur permettre de s'acheter un véhicule Nissan 4x4, des VUS surnommés «Merci Kabila» dans les rues de la capitale.

Cela explique que bien des Congolais, en particulier à Kinshasa, aient été réticents à soutenir une constitution rédigée par les seigneurs de guerre à l'origine du conflit qu'on leur a fait subir. Au demeurant, peu d'indications étaient disponibles hier au sujet du taux de participation. De même que les informations étaient contradictoires quant à l'impact sur l'électorat de l'appel au boycottage lancé par Etienne Tshiekedi, vétérinaire de la politique congolaise et chef de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Éditeur du *Magazine transatlantique*, basé à Montréal, et opposant de la première heure à l'ancien régime Mobutu, Kanyurhi T. Tchika récuse les propos des éteignoirs. Il montre plutôt du doigt la volonté qui se manifeste depuis trois ans parmi les Congolais «d'aller en élections» pour en finir avec le passé, doter le Congo d'un gouvernement légitime et empêcher la partition du pays. Ses commentaires recourent les observations de nombreuses ONG. Le programme est ambitieux, reconnaît M. Tchika, mais il estime que les leaders et les partis actuels sont trop discrédités pour que les 25 millions d'électeurs inscrits leur fassent faire confiance aux prochains scrutins. Dans ce contexte, il croit et espère que la société civile continuera de jouer un rôle central dans la fragile évolution démocratique du pays.

Le Devoir

### EN BREF

#### Weah renonce à la Cour suprême

Monrovia — George Weah, candidat malheureux à la présidentielle du 8 novembre au Liberia, a annoncé hier qu'il renonçait à un recours devant la Cour suprême, reconnaissant ainsi implicitement la victoire de sa rivale Ellen Johnson Sirleaf. «Nous avons décidé de ne pas poursuivre notre plainte devant la Cour suprême», a déclaré George Weah sur sa radio, King FM. «Au nom de la paix, nous avons décidé d'abandonner cette procédure afin que les Libériens puissent vivre en paix sans problème», a-t-il expliqué. Cette annonce fait suite au rejet vendredi par la Commission électorale nationale (NEC) de la plainte pour fraude de l'ex-footballeur contre Mme Sirleaf, vainqueur officiel du scrutin et première femme élue du continent africain. — Reuters

#### Bogotá et l'ELN fixent un calendrier

La Havane — Le gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN), deuxième organisation de guérilla de Colombie, sont convenus hier de reprendre leurs pourparlers de paix fin janvier pour fixer un calendrier de négociations, selon un communiqué commun publié à La Havane. Réunies dans la capitale cubaine depuis le 16 décembre, les deux parties ont affirmé leur volonté d'«avancer dans un processus qui a la paix pour objectif central», selon ce texte. Les deux délégations, aidées d'observateurs espagnols, norvégiens et suisses,

discutaient depuis vendredi à La Havane de la mise en place d'un tel processus. L'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, Prix Nobel de littérature 1982, participait également à ces pourparlers. — AFP

#### Le Brésil ouvre les archives de la sale guerre

Brasilia — Le gouvernement brésilien a rendu publics hier de nombreux dossiers sur des dissidents compilés par la junte au pouvoir entre 1964 et 1985, mais une organisation de défense des droits de l'homme accuse les autorités de dissimuler encore des renseignements sur la torture et les meurtres. Des millions de pages jusqu'alors secrètes, des photographies, des films et d'autres documents détenus par les renseignements ont été transmis aux Archives nationales, où les objets classifiés peuvent être consultés sur demande. Cette décision fait suite à une importante campagne d'organisations de défense des droits de l'homme et d'associations brésiliennes de victimes de la répression menée par l'armée pendant la «sale guerre» contre les dissidents. La secrétaire générale du gouvernement, Dilma Rousseff, elle-même une ancienne combattante de la guérilla brésilienne et ancienne prisonnière politique, a déclaré que l'ouverture de ces archives renforcerait la démocratie et permettrait de mieux comprendre l'histoire. Mais l'organisation de défense des droits de l'homme «Plus jamais la torture» a affirmé que le gouvernement n'avait pas divulgué tous les documents. — Reuters

### Le sort du Patriot Act est toujours en suspens

## Bush dénonce l'obstruction au Sénat

Washington — Le président George Bush a condamné hier l'obstruction des sénateurs démocrates au renouvellement du Patriot Act, la législation antiterroriste adoptée au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

«Pour protéger l'Amérique, le Sénat des États-Unis doit renouveler le Patriot Act. Cette obstruction est inexcusable», a-t-il déclaré à la Maison-Blanche avant de partir visiter des soldats blessés à l'hôpital naval de Bethesda, dans le Maryland.

«La menace terroriste ne va pas expirer à la fin de cette année. Les sénateurs qui font obstruction au Patriot Act doivent comprendre que l'expiration de cette loi vitale mettra en péril l'Amérique et nous mettra dans une situation plus faible dans le combat contre les tueurs brutaux», a martelé le chef de la Maison-Blanche.

Le Patriot Act a été renouvelé la semaine dernière par la Chambre des représentants, mais le texte a été bloqué au Sénat, quelques ré-

publicains s'étant joints aux démocrates pour refuser son renouvellement pour quatre ans.

Le débat a pris un ton plus vif à la suite de la révélation par la presse que Bush avait ordonné, sans autorisation préalable de la justice, de placer sous écoutes téléphoniques des ressortissants américains soupçonnés de liens avec le terrorisme.

Les conditions de mise sous écoutes font partie des clauses de la législation qui nécessitent un renouvellement.

Estimant n'avoir pas obtenu de garanties suffisantes, les démocrates ont proposé de ne proroger la législation que pour trois mois en attendant de trouver un consensus. Mais la Maison-Blanche et les leaders parlementaires républicains ont refusé cette proposition, assurant avoir permis une amélioration suffisante du texte.

Reuters

### Sudoku par Fabien Savary

3	4	9	5	7				
		9	2		3	5	8	
		7	6		2			
7	8	3	9					
9			8		4	7	1	
		1		6				3
4	3	8			6			
		6	5	2				4
					6			

Niveau de difficulté : FACILE 0138

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

5	8	3	6	7	2	4	1	9
9	6	1	4	8	3	2	5	7
4	7	2	5	1	9	3	6	8
7	1	5	3	2	8	9	4	6
6	3	9	7	4	1	5	8	2
8	2	4	9	5	6	7	3	1
2	9	8	1	3	4	6	7	5
3	5	6	8	9	7	1	2	4
1	4	7	2	6	5	8	9	3

0137

### SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

## Morales a remporté 54,1 % des suffrages

La Paz — Le socialiste Evo Morales a obtenu 54,1 % des suffrages lors de l'élection présidentielle de dimanche, selon des résultats annoncés hier par le Tribunal national électoral (CNE) sur la base de 93 % des suffrages dépouillés.

M. Morales, un Indien aymara, chef de file des planteurs de coca et président du Mouvement vers le socialisme (MAS), a recueilli dès le premier tour plus que la majorité absolue (50 % des voix plus une) exigée pour être élu à la présidence. Il deviendra le 22 jan-

vier le premier président indigène de la Bolivie.

Sur 2 693 003 suffrages valides, M. Morales a obtenu 54,1 %, devant l'ex-président libéral Jorge Quiroga (28,6 %) et le centriste Samuel Doria Medina (7,8 %), selon ces résultats presque complets du CNE.

Le Bolivien d'origine japonaise Michiaki Nagatani a recueilli 5,9 % des suffrages tandis que le leader indien aymara Felipe Quispe s'adjugeait à peine 2,21 %.

Agence France-Presse

**Environnement Canada**

**Montréal**

**Prévisions météo**

AUJOURD'HUI	CE SOIR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Neige max -7	Possibilité d'averses de neige min -6	Possibilité d'averses de neige max -1, min -6	Possibilité d'averses de neige max 0, min -2	Neige passagère max -1, min -3

**La météo en un clin d'œil**

Hier Normales  
Max. -3 -2.8  
Min. -18 -10.3  
Precip. 0.8 mm

Phases de la lune  
12/23 12/31 1/6 1/14

Lever du soleil 7:33  
Coucher du soleil 16:15  
Indice UV 1

**Le monde**

St John's	☁ -2/-9	New York	☁ 2/-4
Halifax	☁ -4/-9	Chicago	☁ 0/-14
Ottawa	☁ -3/-20	Atlanta	☁ 11/-6
Toronto	☁ 0/-8	Miami	☁ 22/12
Winnipeg	☁ 1/-8	Los Angeles	☁ 21/13
Edmonton	☁ 2/-5	Rio de Janeiro	☁ 29/23
Regina	☁ 1/-8	Amsterdam	☁ 7/2
Vancouver	☁ 10/8	Moscou	☁ -4/-5
Whitehorse	☁ 0/-2	Paris	☁ 4/-2
Yellowknife	☁ -12/-18	Sydney	☁ 25/21

Parlez directement avec un prévisionniste

**Météo Conseil**  
1-900-565-4455  
Frais applicables

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL [www.meteo.ec.gc.ca](http://www.meteo.ec.gc.ca)  
La météo canadienne sur le Web

**LE DEVOIR**

**SERVICE À LA CLIENTÈLE**

**HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES**

Jeudi, 22 décembre : 7h30 à 16h30  
Vendredi, 23 décembre : 7h30 à 12h00 \*\*\*  
Lundi, 26 décembre : FERMÉ  
Mardi, 27 décembre : FERMÉ  
Mercredi, 28 décembre : 7h30 à 16h30

\*\*\*Pour être effectives le 24 ou le 28 décembre, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 23 décembre avant 10h00.

# LES SPORTS

## HOCKEY

### Ni Staal ni Crosby ne sont retenus au sein de l'équipe olympique canadienne

Vancouver — Todd Bertuzzi a été retenu, mais Sidney Crosby n'a pas été choisi pour faire partie de l'équipe masculine olympique de hockey du Canada, équipe qui mise surtout sur l'expérience.

Pour ce qui est de Bertuzzi, l'incident impliquant Steve Moore et sa suspension le suivront certes jusqu'à Turin mais à la fin, on a jugé qu'il était trop bon pour le laisser de côté.

Les sélectionneurs ont choisi les joueurs qui avaient fait leurs preuves sur le plan international, retenant les noms de dix joueurs médaillés d'or de 2002 et ajoutant ceux qui ont impressionné lors de la Coupe du monde de 2004. Des 23 joueurs retenus, 21 faisaient partie de l'une ou de l'autre de ces formations.

«Ce n'est jamais une tâche facile», a dit Kevin Lowe, adjoint au directeur exécutif de l'équipe.

Lowe a également lu une déclaration de Wayne Gretzky, directeur de l'équipe, qui a d'abord remercié tous les amateurs pour leurs marques de sympathie à la suite du décès de sa mère, Phyllis Gretzky, lundi. «C'est une grande journée pour le hockey au Canada et je tiens à féliciter tout le monde.



Des jeunes avec des dossards présentaient les noms des joueurs choisis au sein de l'équipe de hockey du Canada en vue des Jeux olympiques de Turin, hier à Vancouver.

Je sais que ma mère avait hâte à cette journée, comme tous les Canadiens», a dit Gretzky.

Les dirigeants d'Équipe Canada ont lu les noms des joueurs choisis par le comité de sélection de 2002, qui s'était désisté il y a quelques jours, ou pour le sensationnel Eric Staal, qui en est à sa troisième saison chez les professionnels.

Quand on a annoncé la compo-

mé, a été désigné comme capitaine.

Il n'y avait pas de place dans l'équipe pour la recrue Crosby, qui avait été recommandé par Mario Lemieux, capitaine de l'équipe de 2002, qui s'était désisté il y a quelques jours, ou pour le sensationnel Eric Staal, qui en est à sa troisième saison chez les professionnels.

Quand on a annoncé la compo-

sition de l'équipe au GM Place de Vancouver, Staal dominait tous les joueurs de la LNH avec 24 buts et était quatrième avec 47 points. On l'a retenu comme substitut. Il pourrait être appelé à remplacer un joueur blessé, par exemple.

Crosby est deuxième chez les recrues de la LNH et 29<sup>e</sup> chez les marqueurs avec 33 points.

«Je comprends que ce n'est jamais une décision facile pour le comité de sélection, a dit Pat Brisson, agent de Crosby. Peu importe les joueurs choisis, il y a toujours quelques controverses parce qu'il y a tellement de joueurs de talent. Par ailleurs, comme je l'ai dit auparavant, je crois que Sydney brille toujours quand la pression est forte et qu'il aurait pu faire une différence.»

Il est bien évident qu'on a voulu présenter une équipe expérimentée. Le gardien Martin Brodeur, les défenseurs Rob Blake, Adam Foote, Ed Jovanovski, Scott Niedermayer et Chris Pronger, et les attaquants Simon Gagné, Jarome Iginla, Sakic et Ryan Smyth sont les dix joueurs qui ont porté les couleurs du Canada à Salt Lake City.

Les autres joueurs retenus pour les Jeux de Turin sont les gardiens Roberto Luongo et Marty

Turco, les défenseurs Wade Redden et Robyn Regehr, ainsi que les attaquants Bertuzzi, Shane Doan, Kris Draper, Dany Heatley, Vincent Lecavalier, Brad Richards, Rick Nash, Martin St. Louis et Joe Thornton.

«C'est un rêve canadien qui se réalise, a dit Turco. Il n'y avait rien de garanti. Je me sens chanceux et honoré d'avoir été choisi.»

Les réservistes sont Staal, Jason Spezza et Bryan McCabe, qui est le meilleur marqueur chez les défenseurs de la LNH.

On croyait que Spezza avait de bonnes chances, lui qui est au quatrième rang des marqueurs.

Parmi les autres bons marqueurs de la LNH qui ne feront pas partie de l'équipe, on compte les Patrick Marleau, Brendan Shanahan et Alex Tanguay.

Par ailleurs, 12 des médaillés d'or de 2002 n'ont pas été retenus non plus. Il s'agit de Lemieux, Steve Yzerman, Paul Kariya, Eric Lindros, Mike Peca, Shanahan, Owen Nolan et Theo Fleury chez les attaquants, les défenseurs Eric Brewer et Al MacInnis et les gardiens Curtis Joseph et Ed Belfour.

Presse canadienne

## HOCKEY

### ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est					
	G	P	DPFBP	BC	Pts
Ottawa	23	5	3	135	67 49
Buffalo	23	10	1	112	105 47
Montréal	17	9	6	95	101 40
Toronto	17	13	3	113	111 37
Boston	11	16	6	96	112 28

### Section Atlantique

N.Y. Rangers	20	11	4	107	87 44
Philadelphie	19	8	5	120	101 43
New Jersey	15	13	5	97	106 35
N.Y. Islanders	16	14	2	107	115 34
Pittsburgh	8	18	7	88	133 23

### Section Sud-Est

Caroline	22	9	2	122	104 46
Tampa Bay	18	13	3	108	107 39
Atlanta	14	16	4	118	126 32
Floride	12	19	4	89	114 28
Washington	10	19	2	86	122 22

### ASSOCIATION DE L'OUEST

#### Section Centrale

Detroit	23	9	3	133	95 49
Nashville	21	7	3	98	87 45
Chicago	13	17	2	92	113 28
Columbus	9	23	1	65	119 19
St. Louis	7	19	4	84	120 18

#### Section Nord-Ouest

Vancouver	20	9	4	110	98 44
Calgary	19	10	4	82	78 42
Edmonton	19	11	4	109	102 42
Colorado	17	14	3	125	113 37
Minnesota	14	15	4	89	81 32

#### Section Pacifique

Dallas	21	9	1	105	85 43
Los Angeles	21	13	1	119	100 43
Anaheim	15	14	6	97	98 36
San Jose	15	13	4	100	103 34
Phoenix	16	16	2	95	93 34

### Hier

Dallas à Columbus
New Jersey à N.Y. Islanders
Nashville à Chicago
Los Angeles à Calgary
Edmonton à Vancouver
St. Louis à Anaheim

### Aujourd'hui

Toronto à Boston, 19h
Tampa Bay à N.Y. Rangers, 19h
Ottawa à Philadelphie, 19h
Washington à Atlanta, 19h
Buffalo en Floride, 19h
Minnesota au Colorado, 21h
San Jose à Phoenix, 21h

### Demain

Boston à Toronto, 19h
Ottawa à N.Y. Islanders, 19h
Montréal à Washington, 19h
Floride en Caroline, 19h
Nashville à Columbus, 19h
Atlanta au New Jersey, 19h30
Philadelphie à Pittsburgh, 19h30
Buffalo à Tampa Bay, 19h30
Colorado au Minnesota, 20h
Detroit à Chicago, 20h30
Phoenix à Dallas, 20h30
Los Angeles à Edmonton, 21h
Calgary à Vancouver, 22h
San Jose à San Jose, 22h30

### Samedi

Aucun match

### Dimanche

Aucun match

## SKI ALPIN

### Grandi procure une sixième médaille au Canada

Kranjska Gora, Slovénie — Thomas Grandi a procuré une sixième médaille au Canada à la Coupe du monde de ski alpin lorsqu'il a terminé au troisième rang du slalom géant de Kranjska Gora en Slovénie hier.

L'Autrichien Benjamin Raich a remporté l'épreuve avec une seconde d'avance sur l'Italien Massimiliano Blardone, tirant profit des chutes de ses rivaux Bode Miller et Hermann Maier. Sixième de la première manche, Grandi, qui vient de Banff, a terminé à 15 centièmes de secondes de la médaille d'argent.

Trois autres Canadiens ont terminé parmi les 30 premiers: François Bourque, 25<sup>e</sup>, Ryan Semple, 27<sup>e</sup>, et Erik Guay, 28<sup>e</sup>. Jean-Philippe Roy et Julien Cousineau n'ont pas complété.

Grandi, qui avait remporté deux

médailles d'or avant Noël l'an dernier, a reconnu avoir été frustré par son début de saison et il espère que sa dernière performance s'avèrera un tournant dans sa saison. «Cela a été une grosse journée pour moi, a-t-il dit. Je connaissais une saison plutôt difficile jusqu'ici, spécialement en géant.»

Son meilleur résultat avant hier avait été une quatrième place en slalom à Madonna di Campiglio. Il avait terminé parmi les dix premiers en une seule autre occasion et n'était pas à l'arrivée à quelques reprises.

Raich, le principal adversaire de Miller dans la course pour la victoire au classement général de la Coupe du monde, a remporté sa première course de la saison, la 17<sup>e</sup> de sa carrière.

Associated Press

### L'équipe féminine de hockey compte de nouveaux visages

Vancouver — L'équipe féminine de hockey du Canada tentera de défendre son titre olympique avec des joueuses établies et de nouveaux visages.

Hayley Wickenheiser, Jayna Hefford, Cassie Campbell et Danielle Goyette sont de retour à l'attaque, tout comme Cheryl Pounder à la ligne bleue. Mais il y a également des jeunes dans l'équipe de l'entraîneur-chef Melody Davidson.

Les attaquantes Meghan Agosta, 18 ans, Sarah Vaillancourt, 20 ans, Gillian Apps et Katie Weatherston, 22 ans, et Gina Kingsbury, 24 ans, ainsi que les défenseuses Gillian Ferrari, 25 ans, et Carla MacLeod, 24 ans, participeront aux Jeux olympiques pour la première fois.

Hockey Canada a dévoilé la composition de l'équipe féminine en vue des Jeux d'hiver de Turin en même temps que l'équipe masculine, hier.

#### Ouvertures à la ligne bleue

Il y avait des ouvertures à la ligne bleue en raison de la retraite de trois joueuses après les Jeux de Salt Lake City en 2002, mais il y avait moins de places disponibles à l'attaque.

Les jeunes attaquantes ont dû supplanter Dana Antal et Kelly Bechard, qui avaient aidé le Canada à remporter la médaille d'or à Salt Lake City, et qui n'ont pas été retenues.

Charline Labonté était la troisième gardienne en 2002, mais elle a obtenu une place dans la formation avec l'expérimentée Kim St. Pierre. Sami Jo Small sera la troisième gardienne et accompagnera l'équipe à Turin.

Caroline Ouellette a été choisie dans l'équipe en tant que défenseuse et attaquante. La joueuse de 26 ans, originaire de Montréal, a été efficace à l'attaque au fil des années mais lors des derniers mois, elle a évolué à la ligne bleue et a excellé.

Colleen Sostorics, une autre joueuse expérimentée, a été choisie à la ligne bleue. Delaney Collins n'ira pas aux Jeux mais continuera de s'entraîner avec l'équipe.

Jennifer Botterill, Cherie Piper et Vicky Sunohara compléteront la formation à l'attaque.

Un total de 27 joueuses s'étaient réunies à Calgary le 1<sup>er</sup> août pour entreprendre leur préparation en vue des Jeux. Les défenseuses Tessa Bonhomme et Correne Bredin n'ont pas été retenues. Davidson avait exclu l'attaquante de 20 ans Ashley Riggs, de Pickering en Ontario, le 12 octobre.

L'équipe féminine du Canada disputera son premier match du tournoi olympique de Turin le 11 février contre l'Italie.

Presse canadienne

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

## AVIS DE DÉCÈS

### I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

### 170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS - 380 à 550 euros sem.  
Besille, Marais. ryzap@yahoo.fr  
011 33 612 415 239

PALM BEACH - FLORIDE, maison 3 c/c, incl. bachelier avec cuisinette. Toit cathédrale, pl. céram. Luxueux. 18 dec - 2 jan. 2500 \$US. 450-667-7748, 450-667-5500

### 530

COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL  
Sylvie Massicotte inf 450-247-0489

COURS D'ENCADREMENT  
30 heures, ou plus.  
Ateliers pratiques pour débutants, groupes limités.  
Prochains cours: début fin janvier 2006. (514) 772-8046, www.micromusee.com.

Soyez généreux.

LE FONDATIONNEL HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR LES MALADES

(514) 934-4846

URGENT

Keyser, Rita 1945-2005

Décédée à Montréal le 19 décembre. Elle laisse dans le deuil son fils Ludovic Keyser Coquat, son conjoint Didier Bourrelis, leurs familles et amis.

Une messe commémorative sera célébrée en l'église Sainte-Madeleine, 750 avenue Outremont à Outremont, le 20 janvier 2006, à 11 heures.

Un très grand merci à toutes les équipes médicales qui l'ont aidée depuis deux ans.

Pas de fleurs, un don à la Société canadienne du cancer sera apprécié. Direction: Complexe funéraire Urgel Bourgie www.urgelbourgje.com

### 101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

QUARTIER HISTORIQUE, VIEUX-LONGUEUIL

Maison de style normand, 10 pièces, mezzanine, cuisine et salle de bains rénovées, foyer, combustion EPS, chéne, ardoise, grant, boiserie, garage, toit 1997, terrain 8600 p.c. Proximité écoles et métro. 499 000 \$ 450-677-8046 www.proproquebec.com Référence 1166

### 160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

COMMENCEZ L'ANNÉE DANS LE LUXE

Bureau de location ouvert lun.-mar: 9-17h mer.-jeu.-ven: 9-20h sam.-dim: 11-17h Stationnements de courtoisie pour visite

2021 Atwater 514-935-1268 Gestion professionnelle par Fairway Corp.

AHUNTSIC Près Parc de la Vastation, 8112 Bas triplex, 3 c.c., 11/2 s. de b. Foyer, a.c., garage obli., cour. Février: 1100\$ 450-471-3306

### 160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

BEAUX APPTS RENOVÉS  
Rue Normand, 512 700\$ Rue Beauharnois, 312 525\$ 514-570-9654

C.D.N. 18 4 1/2 - Appts Rénovés  
www.2475emp.com 514-831-7878

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et/à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAURIER HUTCHISON  
41/2 rénove, 5 électros, stat. inclus 1 mois gratuits avec bail 1 an. 2 mois gratuits avec bail 2 ans. Libre. 1 395\$ 514-924-4383 514-844-7275

LONGUEUIL VILLAGE  
3 1/2, alternative à l'achat, élégant meublé, classé 3 étobles, semaine 420\$ / mois 1350\$ 514-990-1439 www.michaud.cochezmadame.michaud

### 160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. - haut duplex, 6 1/2, 5 électros, très propre. 1375\$ chauffé et eau chaude. Références exigées et vérifiées. Janvier. 819-321-1717

PLATEAU - 3 1/2 (métro Laurier)  
Édifice neuf, bois franc, carrelage, que. 875\$, libre. 450-663-6160

POINTE-CLAIRE  
Magnifiques 1 1/2 à 5 1/2. Prix abordables, près des services et centres commerciaux. Stat. extérieur. 514-697-4045

VILLERAY, RUE GOUNOD, 4 1/2  
Rénové, haut triplex. Près métro Jarry. 650\$ Libre. 514-892-8384

### 167

MEUBLÉS

CENTRE-VILLE Adresse de prestige

Appartements complètement équipés, 1 c.c. Près métro, restaurants, théâtres et centres commerciaux. Disponible en janvier

2021 Atwater 514-935-1268 / 935-3782

### 307

LIVRES ET DISQUES

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240  
www.monde.ca

### 597

RENCONTRES

WWW.POURTESYEUX.COM

Un nouveau site de rencontres différent créé par les concepteurs du Réseau Contact. 2 mois gratuits aux 10 000 premiers membres!

### 121

ESTRIE

A 15 min. de BROMONT et 5 min. d'un golf

Sur 2 acres de terrain, magnifique propriété de campagne toute en pierres avec intérieur absolument impeccable, offrant 12 pièces spacieuses. Tout en reliant, profitez des belles soirées d'hiver près d'un bon feu de foyer. Idéal professionnel. 299 000\$. 450-372-3211

### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

SP La vie avec la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques  
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

• CULTURE •

EN BREF

Paul Toutant quitte le Téléjournal

Le journaliste Paul Toutant, qui était chroniqueur de livres au *Téléjournal* de Montréal, quitte l'émission. Radio-Canada a annoncé que «c'est d'un commun accord que les deux parties ont mis fin au contrat qui les liait». Paul Toutant avait pris sa retraite l'été dernier mais était demeuré chroniqueur une fois par semaine au *Téléjournal*. Dans une récente édition des *Francs-tireurs* à Télé-Québec, il s'en était pris verbalement à la couverture culturelle de la télévision de Radio-Canada et aux chroniqueurs culturels en général. — *Le Devoir*

La vie d'artiste évaluée

Difficile, la vie d'artiste? C'est ce qu'évaluera l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) au moyen d'une étude visant à mieux cerner les enjeux de santé et de sécurité du travail dans les arts de la scène, particulièrement dans les domaines du théâtre, de la musique, du chant, de la danse et du cirque. L'idée est simple: il s'agira de dresser un portrait des risques lors de la préparation d'une production et du spectacle, de déterminer les causes des accidents et de recenser les stratégies développées pour les prévenir. Précarité économique, horaires irréguliers, pression de la performance, usure prématurée et déni des blessures figureront à l'écran radar des chercheurs, qui y consacreront leur temps et leur énergie pendant un an. Le projet nécessitera un investissement de 100 000 \$ qui sera versé par l'IRSST, le ministère de la Culture et des Communications et des partenaires du monde culturel. — *Le Devoir*

Tracas au Sans Fil

Les *Tracas d'Oniria*, un spectacle destiné aux jeunes spectateurs de 4 à 12 ans, prendra l'affiche au Théâtre Sans Fil les 29 et 30 décembre. C'est une création de la compagnie Ombres folles qui explore la marionnette, le théâtre d'objets et le théâtre d'ombres. Selon le communiqué, ce spectacle prône le droit à l'imagination et à l'émerveillement à travers l'exploration d'un univers tantôt loufoque, tantôt inquiétant, sur les traces d'Oniria. Avec *Les Petits Orteilis* qui vient de s'installer au Théâtre d'Aujourd'hui et *Wigwam* qui poursuit sa carrière à la Maison Théâtre, c'est un des rares spectacles donnant aux parents l'occasion d'aller au théâtre avec leurs enfants pendant la période des Fêtes. Faut pas se gêner! — *Le Devoir*

Concert contre les changements climatiques

Londres — Un concert rock géant sera organisé le 28 janvier au Millennium Stadium de Cardiff (Pays de Galles) par le groupe de défense de l'environnement Climate Change Now pour sensibiliser les gens à la menace des changements climatiques. Les spectateurs pourront notamment voir The Darkness, The Strokes et Super Furry Animals lors de ce concert baptisé *One Earth (Une Terre)*, ont annoncé mardi les organisateurs. L'événement sera diffusé en direct sur Internet. — AP

Les achats d'œuvres d'art par les institutions et les entreprises ont augmenté au Québec

La somme consacrée à l'achat d'œuvres d'art par les institutions muséales, les entreprises et les autres institutions collectionneuses a augmenté de 67 % en 2003-04 par rapport à l'année précédente. C'est ce qu'a révélé l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec hier en précisant qu'«en fait, après un creux en 2002-03, les achats d'œuvres d'art retrouvent leur niveau de 2001-02 et le dépassent légèrement».

En 2003-04, ces 143 établissements ont acheté au total 1259 œuvres d'art pour une somme totale de 16,2 millions. «Cette dépense représente, dans l'ensemble, une augmentation de 67 % par rapport aux achats de l'année précédente, lesquels semblent avoir été relativement faibles,

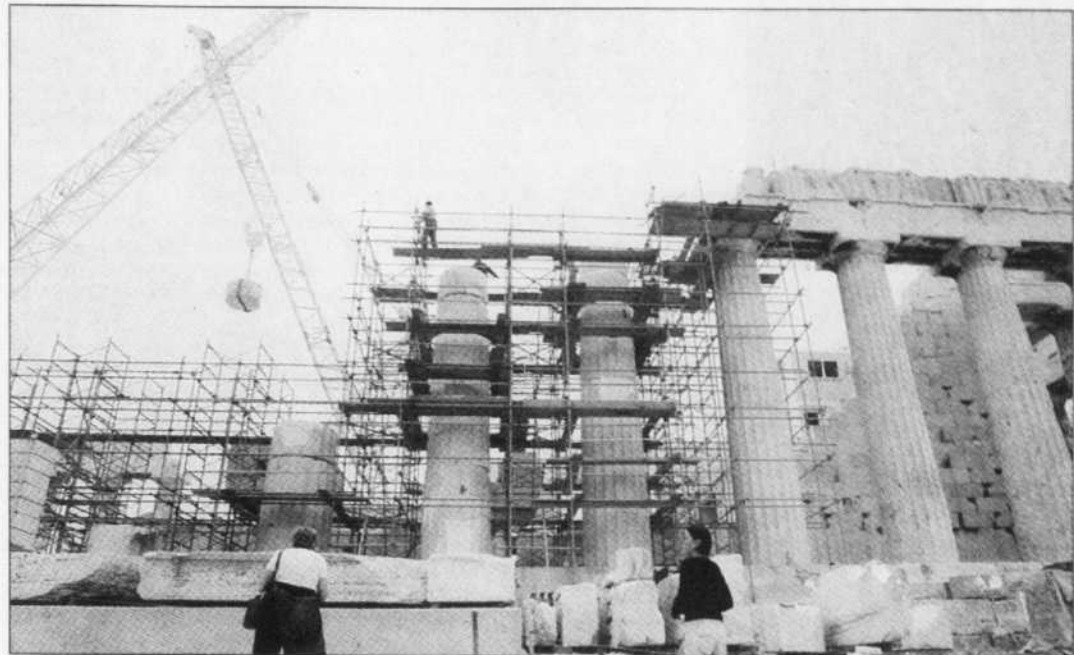
a précisé l'OCCQ. En fait, après une baisse en 2002-03, les achats d'art ont retrouvé grosso modo leur niveau de 2001-02, qui était de 14,6 millions.» La plus grosse part des 16,2 millions dépensés en 2003-04, soit 6,1 millions, est attribuable aux achats des entreprises collectionneuses et aux achats d'art public faits en vertu de la politique du 1 %, qui ont atteint 5,6 millions. Les institutions muséales ont quant à elles acheté pour 3,1 millions d'œuvres d'art alors que les quatre grandes villes interrogées par l'OCCQ en ont acheté pour 1,4 million. L'agence de statistique a souli-

gné que par rapport à l'année précédente, la somme des achats faits en vertu de la politique du 1 % a augmenté de 30 % tandis que celle des achats des institutions muséales a progressé de 20 %. L'étude a permis de constater que, parmi les acquisitions, les œuvres créées par des artistes du Québec, au nombre de 1129, sont beaucoup plus nombreuses que les œuvres d'artistes établis hors Québec, dont le nombre a été de 93. Néanmoins, la part de la somme totale des achats consacrée à des œuvres créées par des artistes établis au Québec (60 %) est plus faible que l'année précédente (81 %). Les résultats de l'enquête révè-

lent par ailleurs que près des deux tiers des 1259 œuvres achetées par l'ensemble des établissements sondés sont des œuvres sur papier mais que celles-ci ne représentent que 6,5 % des dépenses totales. Le gros des dépenses a été consacré aux 129 œuvres d'art public achetées, qui ont représenté 68 % des dépenses, ainsi qu'à 216 peintures, qui ont totalisé 17 % des dépenses. Tous les autres types d'œuvres (sculptures, installations, métiers d'art, art textile, vidéos d'art, etc.), au nombre de 133, ne représentent que 8,5 % des dépenses totales.

Presse canadienne

GRÈCE



Les touristes qui se rendent en Grèce pour admirer l'Acropole devront composer avec les grues et les échafaudages dans ce fabuleux décor, et ce, jusqu'en 2009.

Les principaux travaux de restauration de l'Acropole seront terminés en 2009

Athènes — Les travaux de restauration indispensables à la sauvegarde des monuments de l'Acropole d'Athènes seront achevés d'ici 2009, a indiqué hier le secrétaire d'Etat grec à la Culture, Petros Tatoulis. «Les programmes de sauvegarde seront achevés dans trois ou quatre ans, d'autres études suivront», a affirmé M. Tatoulis dans une conférence de presse. M. Tatoulis avait reproché il y a un an aux responsables de la restauration de ne pas avoir atteint leur objectif, rappelant la présence d'échafaudages pendant les Jeux olympiques sur le Parthéon, les Propylées et le temple d'Athina Niké, alors entièrement démonté. Il leur avait demandé d'accélérer les travaux. Le président du Comité de restauration (ESMA), Charalambos Bouras, a expliqué hier qu'outre les grands programmes de restauration qui se termineront en 2006 sur les trois monuments, des programmes supplémentaires seront appliqués sur les parties ouest et nord-ouest du Parthéon. «Nous terminerons dans trois ans au plus après 2006 les travaux indispensables à la sauvegarde des monuments. Après, on s'attachera à leur entretien», a déclaré M. Bouras. M. Tatoulis a indiqué qu'en 2006, les colonnes de la face nord du Parthéon seront remises à leur place, deux chapiteaux ioniques seront placés fin mars au Propylées et le temple d'Athina Niké sera remonté d'ici la fin de l'année. Une série de travaux et d'études ont également commencé sur l'état et la résistance du rocher sur lequel reposent les monuments et les murs qui l'entourent. Des appareils ultraperfectionnés examinent les fissures enregistrées alors que des interventions

sur les coins des murs seront effectuées en 2006. Le ministre a indiqué que 14 millions d'euros (environ 21 millions \$CAN) avaient été débloqués pour les travaux de la période 2005-06 et que des fonds supplémentaires pourraient être trouvés «si nécessaires». La directrice du service de restauration des monuments de l'Acropole (YSMA), Maria Ioannidou, a souligné que les travaux de restauration avaient «un caractère unique qui donnait une image de la Grèce contemporaine». L'YSMA et l'ESMA vont par ailleurs lancer début 2006 un nouveau site Internet sur l'Acropole comprenant une banque de données avec tous les plans des interventions de restauration depuis 30 ans et une bibliothèque numérique sur les monuments du Rocher sacré, a indiqué M. Tatoulis. Les deux organismes ont aussi réalisé quatre films documentaires pour promouvoir les travaux de restauration. Le ministre devait inaugurer hier soir une grande exposition dans un quartier d'Athènes sur les 30 années de restauration, comprenant un matériel photographique et cinématographique. Plusieurs conférences de spécialistes accompagneront cette exposition qui voyagera ensuite en Grèce et peut-être à l'étranger. M. Tatoulis a d'autre part affirmé que les travaux de construction du bâtiment devant abriter le nouveau musée de l'Acropole devraient être achevés en mars prochain. Le bâtiment, dessiné par l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi, comportera trois niveaux, haut de 23 mètres et d'une surface de 25 000 m<sup>2</sup>. Le coût total du projet, reporté à maintes reprises depuis 2001, est évalué à 129 millions d'euros.

Agence France-Presse

Jean-Yves Soucy est nommé éditeur chez Sogides

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Le groupe Sogides, nouvellement acquis par le géant québécois, nommé à la tête de sa division littéraire, le Groupe Ville-Marie littéraire, l'écrivain Jean-Yves Soucy. À l'emploi de Sogides depuis neuf ans, Jean-Yves Soucy a cumulé jusqu'ici des fonctions de directeur de production autant que de directeur littéraire. A titre d'éditeur, il remplace Pierre Graveline, qui a démissionné de ses fonctions la semaine dernière. Né en 1945 à Causapsal, dans la vallée de la Matapédia, Jean-Yves Soucy est un autodidacte. Il a été notamment rédacteur-scénariste pour la radio et la télévision, intervenant social, travailleur forestier, comptable dans une banque et écrivain-conseil. On lui doit à ce jour une douzaine de romans. Il s'est en outre montré actif dans plusieurs organisations liées au monde du livre, dont la Commission de droit de prêt public et le Salon du livre de Montréal. Lancé en 1976, son roman intitulé *Un Dieu chasseur* a reçu le

prix des *Études françaises* et le prix de *La Presse*. Près du lyrisme de M<sup>e</sup> Savard et des charges d'Yves Thériault, ce livre a été constamment réédité depuis. Son roman intitulé *Un été sans aube*, écrit en collaboration avec Agop Hacikyan, a connu plusieurs éditions dans les années 1990. Chez Sogides, on doit notamment à Jean-Yves Soucy la création d'une collection de romans populaires destinés à un large public. Plusieurs des titres de cette collection ont été repris avec succès par des clubs du livre et des éditeurs français, dont Anne Carrière et Presses de la Cité. La direction de Sogides affirme que Jean-Yves Soucy continuera «le développement des activités éditoriales et la réorganisation structurelle déjà en cours». Le Groupe Ville-Marie littéraire rassemble les Éditions de l'Hexagone, VLB éditeur et TYPO, de même que les catalogues de quelques maisons aujourd'hui disparues. Son catalogue compte à ce jour environ 1900 titres.

Le Devoir

RADIO-CANADA

Les Fêtes à la radio

La radio de Radio-Canada proposera plusieurs rendez-vous uniques dans le temps des Fêtes, dont un hommage à Marc Favreau, une émission spéciale de Jean-Pierre Ferland et le passage à la nouvelle année avec Fred Pellerin. Certaines émissions fort connues changeront également d'animateur pour deux semaines. Ainsi, Raymond St-Pierre prendra la relève de René Homier-Roy le matin à compter de lundi alors que Joanne Prince sera à la barre de l'*Indicatif* présent de Marie-France Bazzo. Ce samedi, 24 décembre, Radio-Canada propose deux émissions spéciales importantes: à 16h, un rendez-vous de deux heures entre Jean-Pierre Ferland et Isabelle Boulay, qui se raconteront et chanteront ensemble, et, à 18h, une rediffusion d'extraits d'une entrevue que Marc Favreau

avait accordée l'été dernier à Louise Portal et Jean-Claude Vigor. Monique Giroux animera deux émissions spéciales de Noël le 24 à 23h et le 25 à 16h en plus de proposer de passer la nouvelle année avec Fred Pellerin le 31 décembre à 23h. Le 31 décembre également, Macadam Tribus présentera à compter de 19h sa revue très personnelle de l'année. Par ailleurs, la radio de Radio-Canada proposera la semaine prochaine, du lundi au jeudi à 19h, une grande série documentaire de Jean-Pierre Denis portant sur la notion d'intimité. Enfin, signalons que sur les ondes de la chaîne Espace musicale, c'est Jamil qui remplacera Sophie Durocher tous les jours de 10h à midi, et ce, de la semaine prochaine jusqu'au 6 janvier.

Le Devoir

• À LA TÉLÉVISION •

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Cinéma / LE CLAN DES ROIS (5)		Bons baisers de France / Bruno Pelletier		Le Téléjournal/Le Point		L'Héritière de Grande Ours		Ce soir on joue		
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	Cinéma / MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (5) avec Macaulay Culkin, Joe Pesci		National Geographic / Chasseurs de dinosaures		Cinéma / HISTOIRES D'HIVER (5) avec Joël Drapeau-Dalpe, Denis Bouchard		Cinéma / DAVID COPPERFIELD (3) avec Daniel Radcliffe (2/2)				
TO	Lucky Luke	Cinéma / TRISTAN ET ISEUT (5) Film d'animation											
TQS	Gr. Journal (16:30)	Flash	Cinéma / LES DOUZE VEILLES DE NOËL (5) avec Steven Weber, Molly Shannon										
RDI	Jrnl RDI	Capital...	Le Monde / La Part...	Interpol, la première...	Le Téléjournal/Le Point	La Part...	Le Monde	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl RDI				
TV5	Cible (17:55)	Jrnl FR2	Palais d'Europe	Envoyé spécial / Drôles de dames	Recevoir est une fête	Journal	Un tueur si proche	Stars sur...					
D	Biographies		Deuxième Spectacle de Mario Jean	Superscience	Danger dans les airs	Un tueur si proche	Stars sur...						
VIE	Métamor.	Nicolas...	...ménage	Dre Nadia	Diagnostic: Inconnu	On a échangé nos mères	Décore...	...fête	Manger	Oui, je...			
MP	Top5...	Top5...	Infoplus	M. Net	...clips	Filmbant...	Bioc VJ	TopRock	Roulez...	Babu à bord	Jackass	Insomnia	
MX	Top... Pops	...chansons	Choix.com	Benezra	Musicographie	En concert: Dalida	Musicographie	En concert: M. Jackson	Choix.com				
VRAK TV	... (17:30)	Degrassi...	Grenade...	...j'aime	...filles!	Parents...	70	Glenn Close	Degrassi...	Edgemont	Radio Free		
TRF	... Spies	Sourire...	STEEN	Quoi d'neuf	Simpson	Futurama	Simpson	Henri pis	South Park	Futurama	Henri pis...	Motorisé	
RDS	Sports 30	Sports 30	Hockey / Sénateurs	Flyers									
HISTORIA	Les Maîtres du monde	Série noire	Trouvailles et Trésors	JAG									
ARTV	Y paraît...	Le Temps d'une paix	Cinéma / PLEIN SOLEIL (3) avec Alain Delon										
SÉRIES +	Doc	Porté disparu	Sue Thomas, l'œil du FBI	Les Experts									
CANAL Z	...des nerdz	...fait	Pottergeist	Buffy contre les vampires	La Porte d'Atlantis	Les Stupéfiants	Centre... automobile	Haciendas   Voyage	Itinéraires de rêve	Voyageur			
C. SAVOIR	...équitable	Énergie...	Blockbusters (2/2)	Le Diable...	Les durs...	Marguerite-Bourgeoys	Xin Chao						
EVASION	Voyageur	Motoneige	...cirque	Fous, rue	Santa Claus is Comin'...	Réveries	Cinéma / MONSIEUR HIRE (3) avec Michel Blanc	...cirque	Fous, rue	Cinéma			
TFO	Canada Now	Corner Gas	ET Canada	E.T.	CSI: Miami	CSI: Crime Scene...	CSI: New York	Without a Trace	CTV News	CTV News	Daily (00:05)		
CBC	Canada Now	Corner Gas	ET Canada	E.T.	CSI: Miami	CSI: Crime Scene...	CSI: New York	Without a Trace	CTV News	CTV News	Daily (00:05)		
CTV (Mont.)	CTV News	ET Canada	E.T.	CSI: Miami	CSI: Crime Scene...	CSI: New York	Without a Trace	CTV News	CTV News	Daily (00:05)			
GBL	News	...National	ET Canada	E.T.	CSI: Miami	CSI: Crime Scene...	CSI: New York	Without a Trace	CTV News	CTV News	Daily (00:05)		
TVO	Art Attack	Heads up	Titanic Tech	Friends	Will, Grace	Extreme Makeover Home Edition	Holiday Wishes	Without a Trace	News	Late Show with... (23:35)	The Tonight Show (23:35)		
ABC	News	NBC News	CBS News	E.T.	CSI: Crime Scene...	Deal or no Deal	Joey	Will, Grace	ER				
NBC	News	NBC News	CBS News	E.T.	CSI: Crime Scene...	Deal or no Deal	Joey	Will, Grace	ER				
FOX	Simpsons	That '70s...	Simpsons	Seinfeld	The O.C.								
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Find!	The This Old House Hour	Giote Tracker / Alaska	Wild...	Roadtrip...	Business	Charlie Rose				
PBS (57)	BBC News	Business...	The Newshour	Adrienneack   Wild...	Jews & Christians: A Journey of Faith	CSI: New York	Crossing Jordan	Law & Order	NYPD Blue				
CTV (Can.)	CTV News	Corner Gas	CSI: Miami	CSI: Crime Scene...	CSI: New York	Without a Trace	CTV News	Daily (00:05)					
AGE	City Confidential	American Justice	Cold Case Files	Literature   Coming...	The Greatest Ever	Megabuilders	Lost Tanks of O-Day	Daily Planet	...Ever				
BRAVO	Street Legal	Videos	Wingfield	Hunt for the Hood	Band of Brothers	Things...	JAG						
DISCOVERY	How it's Made	Daily Planet	JAG	CBC News	CBC News	The National	CBC: Correspondent	CBC News: The Hour	CBC News				
HISTORY	Things...	Disasters...	JAG	CBC News	CBC News	The National	CBC: Correspondent	CBC News: The Hour	CBC News				
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	Lexx	What? True Stories: Urban Legends Revealed	Rocket Radar	Mostly True Stories							
SHOWCASE	Doc	What? True Stories: Urban Legends Revealed	Rocket Radar	Mostly True Stories									
LIFE	The Mom Show	Extra	Match...	Crash Test Mommy	...Families	Skin Deep	Nanny 911	Crash Test Mommy	Extra				
TSN	Off the...	Sportscast	NHL on the Fly	Crash Test Mommy	...Families	Skin Deep	Nanny 911	Crash Test Mommy	Extra				
YTV	Olive the Other Reindeer	The Happy Elf	Two... Kind	Romeo	...Yukon	Prank...	My Family	Bob (22:35)	Inu (23:05)	... (23:35)	... (00:05)		
CANALX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

LE TEMPS D'UNE PAIX - ÉMISSION SPÉCIALE

Tournée en 1982, cette édition spéciale de 90 minutes du téléroman *Le Temps d'une paix* présentait une vision idyllique du Noël traditionnel dans Charlevoix.

Artv, 18h30

PLEIN SOLEIL

Une célèbre adaptation d'un suspense de Patricia Highsmith, que René Clément avait réalisée en 1960. Avec Alain Delon, Marie Laforêt et Maurice Ronet, ce qui n'est pas rien.

Artv, 20h

NOMADE

Retransmission du célèbre spectacle du Cirque Éloize.

CBC, 20h

L'ÉTOFFE DES HÉROS

Une épopée qui raconte la vie des pilotes d'essai qui ont ouvert la voie aux vols spatiaux. D'après le célèbre livre de Tom Wolfe.

Historia, 22h

# CULTURE

Spectacle-hommage en première à Québec l'automne prochain



Photo prise en 1979 à l'hôtel Cosmos de Moscou du chanteur franco-américain Joe Dassin.

## L'œuvre de Joe Dassin revivra sur scène en 2006

LOUISE MAUDE  
RIOUX SOUCY

Au moment où il était au faite de sa gloire, les intellectuels n'auraient jamais avoué qu'ils aimaient les chansons de Joe Dassin. Vingt-cinq ans après sa mort, même la crème de l'intelligentsia a baissé pavillon et reconnaît ouvertement aimer Joe Dassin. La table est vraisemblablement mise pour un grand spectacle-hommage qui, surprise, aura lieu en grande première à Québec le 4 octobre prochain.

Joe Dassin est né à New York et a grandi à Beverly Hills, mais il a fait la pluie et le beau temps en France pour devenir le plus grand vendeur de disques en français. Pour ses enfants, ce n'est que justice que le grand spectacle-hommage à l'icône populaire soit réalisé au carrefour de ces deux cultures, c'est-à-dire au Québec, là où le «public est en or massif», selon les mots écrits par Dassin lors d'un séjour dans la Belle Province.

Ses proches ont donc consenti les droits exclusifs mondiaux pour la scène au tandem formé de l'Équipe Spectra et du producteur Didier Morissonneau. «Joe Dassin est devenu une espèce d'icône, une image populaire, qui transcende les générations et aussi les personnalités. Tout le monde se retrouve chez lui», a fait valoir hier le vice-président aux salles et spectacles de l'Équipe Spectra, André Ménard.

La mégaproduction n'aura rien à voir avec une biographie musicale comme on l'a fait pour Elvis

ou Dalida, par exemple. En effet, ce n'est pas l'homme qui sera mis en avant mais son œuvre. Il n'y aura donc pas un, mais plusieurs interprètes dans ce show que ses idéateurs veulent à la fois spectaculaire, convivial et très participatif. «Ça va être un party à tous les soirs», a promis M. Ménard.

Hier, il n'a pas été possible d'en savoir davantage, si ce n'est que ses créateurs resteront fidèles aux idées de cet artiste exigeant. «Ce que je retiens, le "bottom line", c'est que Joe Dassin était quelqu'un qui était obsédé par l'idée de ne pas emmerder son public, une obsession que je partage complètement avec lui», a confié M. Morissonneau.

Celui-ci pourra compter sur les conseils du parolier fétiche de Joe Dassin, Claude Lemesle. L'ami et biographe du chanteur avait même fait le voyage exprès pour venir parler de ce projet. Hier, il était ravi de voir cet hommage prendre forme. «Joe disait toujours: "Je fais des chansons pour aider les gens à vivre." Et ce que je constate avec toujours autant de plaisir, que d'émotion, c'est qu'au-delà de sa disparition, il y a 25 ans, il continue à aider les gens à vivre.»

M. Lemesle a parlé avec beaucoup d'émotion de son ami. Car

Joe Dassin était aussi un homme à l'intelligence redoutable, docteur en ethnologie et grand lecteur devant l'éternel. Un homme extrêmement méticuleux et exigeant à qui il avait donné un surnom sans équivoque, celui d'un «mec attachant» parce qu'il ne nous lâchait pas.

Les proches de Dassin ont consenti les droits exclusifs mondiaux pour la scène au tandem formé de l'Équipe Spectra et de Didier Morissonneau

Commencer un album avec lui, c'était comme entrer au monastère, se rappelle M. Lemesle. «On travaillait ligne par ligne, vers par vers, jusqu'à ce qu'il obtienne la phrase qu'il souhaitait. Il avait une très belle idée de la chanson. Quand on avait du mal à trouver une phrase, il nous disait: "Cherchez, les gars, dans le nirvana des chansons, la phrase existe".»

C'est ce Joe Dassin-là que le public pourra découvrir au Capitole de Québec du 4 au 21 octobre et au théâtre Saint-Denis 1 à Montréal du 8 au 25 novembre. La mise en scène sera assurée par Pierre Boileau, qui a déjà signé les spectacles *Du rock à l'opéra I et II* alors que la direction musicale sera l'affaire de Luc Boivin, celui qui tient la barre à *Belle et Bum*. C'est la chorégraphe de *Night Fever* et de *Génération Motown*, Geneviève Dorion-Coupal, qui signera les chorégraphies.

Le Devoir

THÉÂTRE

## Le CIT de Québec craint pour sa survie

La venue d'un nouveau festival de la création contemporaine à Montréal en 2007 n'est pas bien vue dans la capitale

STÉPHANE BAILLARGEON

Le bonheur de Montréal ne fait pas encore le malheur de Québec, mais c'est tout comme. La création d'un nouveau festival de la création contemporaine en 2007 dans la métropole n'est pas vue d'un très bon œil dans la capitale, où le Carrefour international de théâtre (CIT) s'embourbe dans ses problèmes financiers et craint la concurrence prochaine d'un gros événement, annuel de surcroît.

Les trois conseils des arts de Montréal, Québec et Ottawa ont annoncé lundi la sélection du Festival de théâtre des Amériques (FTA) pour créer un nouvel événement, en remplacement du défunt Festival international de nouvelle danse (FIND). Dans les faits, le festival de théâtre de Montréal va se saborder au profit du nouveau festival liant les deux disciplines scéniques. Le CIT sera bientôt le seul festival consacré uniquement au théâtre au Québec et un des rares au Canada.

«Cette fusion, c'est une bonne nouvelle pour le FTA, mais ce n'est pas une bonne nouvelle pour nous, enfin, pas pour l'instant», a commenté Dominique Violette, directrice générale du Carrefour, en entrevue au *Devoir*. «Montréal avait besoin de régler ses problèmes, de créer un nouvel événement en danse et de prendre en compte les problèmes financiers du FTA. C'est fait. Maintenant, il va falloir s'attaquer aux problèmes spécifiques de Québec.»

À sa disparition, en décembre 2003, le FIND avait accumulé un déficit de 600 000 \$ pour un budget de 1,8 million. L'enveloppe du FTA (un rendez-vous bis-annuel) était de 2,3 millions cette année par rapport à trois millions deux ans plus tôt. Le CIT, lui aussi présenté aux deux ans, les années sans FTA, prépare sa prochaine mouture avec environ 1,4 million, la même enveloppe qu'en 2000.

Les dirigeants du CIT ont appris le dénouement du concours de remplacement du FIND lundi après-midi, en même temps que tout le milieu québécois de la danse et du théâtre. Le coup assumé, malgré l'absence de précisions en ce qui concerne les budgets du nouvel événement par exemple, Dominique Violette étale les problèmes, déjà évidents à ses yeux.

«L'alternance, le *modus vivendi* des deux festivals internationaux de théâtre depuis 20 ans, est maintenant révolue, a-t-elle dit. La présentation simultanée de deux événements majeurs ne devrait pas se faire à notre

avantage. En plus, nous allons probablement perdre une partie de nos spectateurs provenant de Montréal, comptant pour 12 % de l'achalandage. Même les médias montréalais vont peut-être nous bouder.»

Pour ajouter au malheur, le CIT vient de se faire refuser une nouvelle fois par le ministère de la Culture et des Communications une enveloppe spéciale pour l'organisation en 2006 d'un volet spécial sur le théâtre néerlandais et flamand. Il manque 300 000 \$ pour boucler le budget, dont seulement une partie aurait été fournie par Québec.

L'équipe du CIT va maintenant demander une rencontre en janvier avec le Conseil des arts et des lettres pour examiner les solutions de rechange, s'il s'en trouve. Le CIT attend aussi une réponse de la Société du 400<sup>e</sup> en ce qui a trait à la proposition d'organiser une cuvée spéciale sur le thème des rencontres interdisciplinaires en 2008, alors que Québec fêtera ses quatre siècles d'existence.

«Nous voulons comprendre les conséquences de l'apparition d'un gros joueur concurrent à Montréal, a poursuivi la directrice générale. Il faut aussi réfléchir sur notre avenir. Que veulent les conseils des arts exactement? Comment voient-ils notre rôle?»

Et si la réponse pointait vers une plus grande collaboration des deux événements, le vieux CIT et le futur festival de création contemporaine, toujours sans nom officiel?

Lundi, après le dévoilement du choix du FTA, les discussions de couloir de professionnels du milieu portaient parfois sur l'idée de fusionner plus ou moins intimement les festivals de Montréal et de Québec, la synergie et le réseautage étant très à la mode auprès des fonctionnaires de la culture. Par contre, Marie-Hélène Falcon, fondatrice et directrice du FTA, gagnante du concours post-FIND, n'a quant à elle jamais évoqué cette idée d'une alliance plus poussée.

«Nous collaborons déjà, a également noté Dominique Violette. Les deux festivals s'échangent des spectacles depuis 1992 dans le cadre des événements Théâtre du monde et Théâtre d'ailleurs. Mais nous tenons aussi à nos particularités. Nous avons des directrices artistiques fortes, soit Brigitte Haentjens et Marie Gignac, qui ont leurs propres visions du théâtre. Le milieu de Québec n'est pas le milieu de Montréal.»

Le Devoir

## Flamands et Wallons en désaccord à propos du plus grand Belge de tous les temps

Bruelles — Nouvelle querelle entre Flamands et Wallons. Il s'agit cette fois de déterminer qui est le plus grand Belge de tous les temps, et les deux communautés linguistiques du «plat pays» n'arrivent pas à tomber d'accord: si, pour les Wallons, c'est incontestablement Jacques Brel, les Flamands, eux, ont sélectionné le père Damien, qui consacra sa vie aux lépreux.

Au cours d'un sondage télévisé

diffusé mardi soir, les Wallons ont sans hésitation voté pour le chanteur-compositeur mort en 1978, devant feu le roi Baudouin et le même père Damien. Du côté des Flamands, on trouve en deuxième et troisième positions le pionnier de la médecine Paul Janssen et le coureur cycliste Eddy Merckx.

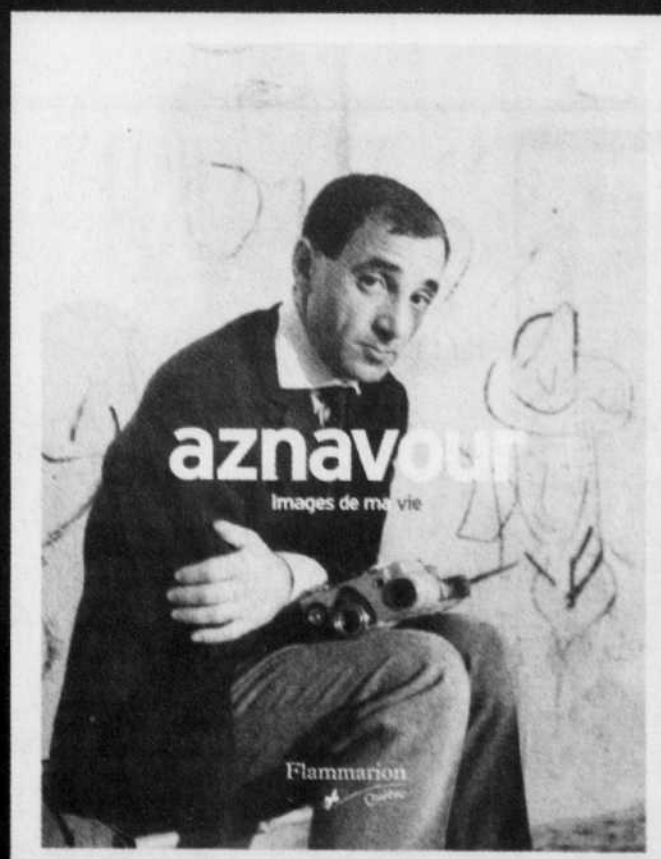
Il faut dire que Brel, auteur, entre autres, des inoubliables *Ne me quitte pas*, *La Chanson des vieux amants* et *Amsterdam*,

avait souvent la dent dure avec les «Flamingants»...

Mort d'un cancer du poumon et enterré aux Marquises, Brel a en commun avec Damien, outre l'âge du décès, 49 ans, des années de vie dans les îles: le père Damien, arrivé à Honolulu en 1864, consacra son existence à aider les lépreux, finissant par succomber lui-même à la maladie.

Associated Press

## Aznavour ouvre ses archives personnelles



Son enfance et ses voyages,

sa vie familiale et ses souvenirs de scène,

ses rencontres mémorables et même ses cousins d'Amérique!

Images de ma vie un luxueux album  
160 pages • 59,95 \$

Flammarion  
Québec

POINTE-A-CALLIERE  
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal  
Montréal

350, place Royale  
Vieux Montréal  
Tél. (514) 872-9150  
www.pacmusée.qc.ca

Musée national de la Marine  
Cette exposition est une adaptation et une réalisation de Pointe-à-Callière en partenariat avec le musée national de la Marine. Fait et en collaboration avec Annon, Métropole et la ville de Québec, France.

Canada  
ARCHAMBAULT

Une présentation de  
MICHELIN

Exposition du 1<sup>er</sup> novembre 2005 au 20 avril 2006  
Jules VERNE  
le roman de la mer